

# LA CROIX

BIMENSUEL CATHOLIQUE DE DOCTRINE ET D'INFORMATION DU BÉNIN

57ème ANNÉE - NUMÉRO 811

21 MARS 2003 - 150 Francs CFA

## LE CHEMIN DE CROIX

### ORIGINE, SENS ET PORTÉE DANS L'ŒUVRE DU SALUT

Jésus, pour mener à sa plénitude son œuvre de rédemption, s'est librement offert en victime sur le bois de la croix. L'itinéraire de son supplice constitue d'une certaine manière la préfiguration d'une dévotion aujourd'hui très répandue : le Chemin de la croix. Avec une origine très ancienne, cet exercice garde un caractère



particulier quant à son sens et à sa portée.

#### ORIGINE DU CHEMIN DE CROIX

Bien avant le XII<sup>e</sup> siècle, les chrétiens se retrouvaient chaque année en grand nombre au cours de la semaine sainte, semaine de la passion du Christ pour revivre la souffrance du

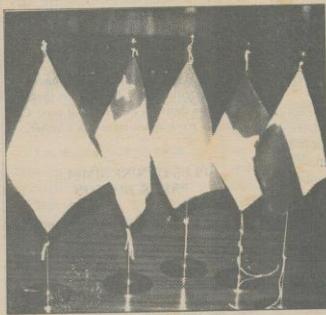
(Lire la suite à la page 10)

CAMPAGNE POUR LES LÉGISLATIVES DU 30 MARS 2003

### PRÉSERVER LA PAIX À TOUT PRIX

(Lire nos informations à la page 2)

## LE PRESTIGE DU DRAPEAU NATIONAL



Son Éminence Bertrand cardinal Gantin récemment rentré au pays pour y passer ses "vieux âges" a-t-il été frappé par l'irrespect et l'incivisme général qui caractérisent actuellement plus d'un, ailleurs comme au Bénin, singulièrement la population active de Cotonou? Car, ici, la rue est un théâtre permanent d'insultes et de grossièretés. Sa prévenance diplomatique ne le mentionne pas. Mais l'éminent homme d'Église prévient: "Tout, sauf ça!

et quoi qu'il en soit !"; et de rappeler à qui de droit c'est-à-dire aux partis politiques le devoir préalable de l'éducation, de la formation des consciences, de l'éveil du sens élevé du civisme, de la sensibilisation au bien commun et du respect envers les personnes...".

Dans le texte ci-après d'une densité culturelle extrême sur le prestige du drapeau national, il passe moult réflexions sur les raisons sociologiques, historiques, politiques...

(Lire la suite à la page 6)

## À L'ÉCOUTE DU PAPE

### NON À LA MORT ! NON À L'ÉGOÏSME ! NON À LA GUERRE ! OUI À LA VIE ! OUI À LA PAIX !

(...) Je suis personnellement impressionné par le sentiment de peur qui habite souvent le cœur de nos contemporains. Le terrorisme sournois qui peut frapper à tout instant et partout; le problème non résolu du Moyen-Orient, avec la Terre Sainte et l'Irak; les soubresauts qui perturbent l'Amérique du Sud; particulièrement l'Argentine, la Colombie et le Venezuela; les conflits qui empêchent de nombreux pays africains de se consacrer à leur développement; les maladies qui propagent la contagion et la mort; le grave problème de la faim, tout spécialement en Afrique, les conduites irresponsables qui contribuent à l'appauvrissement des ressources de la planète; ce sont autant de fléaux qui menacent la survie de l'humanité, la sérénité des personnes et la sécurité des sociétés.

3. Mais tout peut changer. Cela dépend de chacun de nous. Chacun peut développer en lui son potentiel de foi, de probité, de respect d'autrui, de dévouement au service des autres.

Cela dépend aussi, bien évidemment, des responsables politiques, appelés à servir le bien commun. Vous ne seriez pas surpris que devant un parterre de diplomates j'énonce à ce sujet quelques impératifs qu'il me semble nécessaire de satisfaire si l'on veut éviter que des peuples

entiers, peut-être même l'humanité, ne sombrent dans l'abîme.

#### D'abord un "OUI À LA VIE"!

Respecter la vie et les vies: tout commence là puisque le plus fondamental des droits humains est bien le droit à la vie. L'avortement, l'euthanasie ou le clonage humain, par exemple, risquent de réduire la personne humaine à un simple objet: la vie et la mort sur commande en quelque sorte!

Lorsqu'elles sont dépourvues de tout critère moral, les recherches scientifiques touchant aux sources de la vie sont une négation de l'être et de la dignité de la personne. La guerre elle-même attente à la vie humaine car elle porte avec elle la souffrance et la mort. Le combat pour la paix est toujours un combat pour la vie!

Ensuite le RESPECT DU DROIT. La vie en société — en particulier la vie internationale — suppose des principes communs intangibles dont le but est de garantir la sécurité et la liberté des citoyens et des nations. Ces règles de conduite sont la base de la stabilité nationale et internationale. Aujourd'hui, les responsables politiques ont à leur disposition des

(Lire la suite à la page 4)



## L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE

# CAMPAGNE POUR LES LÉGISLATIVES DU 30 MARS 2003 PRÉSERVER LA PAIX À TOUT PRIX

Le vendredi 14 mars dernier, le top est donné pour la campagne électorale des législatives du 30 mars 2003. Ils sont en tout 14 partis ou alliances de parti en compétition pour avoir le billet d'accès au palais des gouverneurs à Porto-Novo.

Rivalisant d'ardeur et d'imagination pour gagner la confiance des électeurs, les animateurs de la vie politique (toutes tendances confondues) sillonnent, de nuit comme de jour, les villes et les campagnes du pays. Certains ont même mis à contribution des véhicules de haute gamme. Des posters géants des candidats trônent au carrefour de certaines principales artères. Les meetings, on les multiplie de même que les conférences de presse et autres réunions. Le porte à porte est largement mis à contribution. Mais, depuis la campagne électorale de 1991 jusqu'au début de celle-ci, malheureusement, les thèmes de campagne n'ont pas varié. Pas non plus de débat sur de bons, solides et viables projets de société. Libre cours est plutôt laissé aux langages et comportements peu favorables à la cohésion nationale et à la paix. Les déchirures et les scissions observées au sein de certains partis politiques à l'issue de la publication des listes des candidats aux élections du 30 mars, ont compliquée davantage la situation. Les tensions qui étaient circonscrites entre la mouvance et l'opposition sont même perceptibles au sein des partis de même tendance. Conséquences : les rancœurs, les injures, les calomnies et autres médisances ont pris le pas sur une campagne saine. A la radio récemment, et ce, peu avant le démarrage officiel de la campagne électorale en cours, un chef de parti qui n'est pas retenu sur la liste des candidats à la députation, a accusé violemment le ministre d'Etat Bruno Amoussou de vouloir diviser les fils du Nord-Bénin.

### UNE DÉRIVE À ÉVITER À TOUT PRIX

Cette déclaration, même simple a priori, est cependant grave de par les temps très sensibles que nous traversons. Tenez-vous bien ! Et le chef de parti en question et le ministre d'Etat sont tous deux de la même mouvance.

À Za-Kpota par exemple, la pré-campagne organisée par le leader charismatique du principal parti de l'opposition, la Renaissance du Bénin (RB), a dégénéré en une violence rare entre les partisans de ce dernier et ceux de l'un des anciens barons de la RB, Dah Guélo positionné, cette fois-ci, sur la liste PRD. Des déclarations faites par médias interposés par les deux camps, en présence, ne présagent guère d'une accalmie dans l'immédiat. À Zogbodomey, c'est presque la guerre ouverte entre la Renaissance du Bénin et

le MAP d'obéissance mouvancière. Des meetings programmés n'ont pu se tenir. A Socogbo, Bopa et ailleurs, la campagne électorale ne s'y déroule pas dans le sens du respect réciproque. La démocratie y est bafouée. Dans ces localités, des candidats sont accueillis avec des jets de pierres. C'est une dérive à éviter à tout prix. Cet exemple n'est absolument pas à imiter.

### PLUS QU'UNE SIMPLE PARTICIPATION

Plus qu'une simple participation, tout Béninois a la lourde responsabilité de travailler à la sauvegarde de la paix en cette période très sensible de campagne électorale. Dans leur message de l'an de grâce 1999, les évêques du Bénin nous y avaient invités et ils nous y invitent encore aujourd'hui :

*.... Aujourd'hui, comme hier, nous venons vous rappeler que nous sommes tous fils et filles de ce pays et qu'à ce titre, à nous tous, incombe les mêmes devoirs civiques.*

*« Nous n'insisterons jamais assez, pour vous rappeler qu'il faut faire et faire faire tout ce qui est en votre pouvoir afin que les élections se déroulent dans la paix. Nous y parviendrons si nous respectons vraiment la liberté des uns et des autres excluant tous gestes de menaces et de violence dans nos méthodes de campagne ou d'après campagne;*

*« si nous aimons et pratiquons la justice, le droit et l'honnêteté ;*

*« si nous sommes déjà disposés à gagner ou à perdre, c'est-à-dire à accueillir d'un même front les résultats des urnes;*

*« si ces derniers sont l'expression transparente du choix des électeurs.*

*« Nous vous redisons notre espoir de voir qu'une fois encore, nous saurons éviter tout conflit regrettable, en nous donnant la main en vue de sauvegarder ce don précieux de la paix que Dieu nous fait si gratuitement.*

*« De nouveau, nous interpellons les hommes et les femmes de bonne volonté que vous êtes, pour que le Bénin, notre cher pays, continue de protéger, de défendre et de promouvoir la concorde et l'unité nationale.*

*« Dieu veuille nous entendre et exaucer nos supplications ! »*

Alain Sesson

# POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DE LA MAISON INTERNATIONALE DE FEMMES DU BÉNIN

La Fédération nationale des associations de femmes du Bénin (FENAFEB) aura bientôt sa maison. La présidente de cette Fédération, Mme Osseni Koubourath, a procédé le vendredi 14 mars 2003, à la pose de la première pierre de cette maison internationale. Elle sera bâtie derrière le centre de tri postal de Cotonou.

La cérémonie qui intervenait en présence à la célébration de la huitième édition de la journée internationale de la femme (JIF) était présidée par Mme Claire Houngan Ayémona, ministre de la famille, de la protection sociale et de la solidarité, en présence de Raphiou Toukourou, président du Conseil économique social et des représentantes de groupements et associations féminins locaux.

Selon Mme Koubourath Osseni, la future maison de la femme serait un lieu de communication, de renseignements et de conseils pour toutes les femmes, un centre d'accueil et de détente pour les femmes en détresse. La maison permettrait surtout de capitaliser les efforts des associations de femmes dont l'objectif principal a toujours entravé la réalisation des objectifs poursuivis. En d'autre terme, elle préviendrait l'ancantissement de la lutte féminine pour l'épanouissement de la femme. Le ministre Claire Ayémona a rassuré la FENAFEB du soutien de son institution qu'elle a matérialisé par le versement prochain de 6 millions de francs CFA pour la réalisation de l'édifice.

Le président Raphiou Toukourou a promis participer personnellement à la construction de cette maison. Il mettra

une somme de 10 millions de francs CFA à la disposition de FENAFEB a-t-il dit.

Selon les explications de l'architecte, le bâtiment sera de type R + 3 avec 10 pièces à chaque niveau et d'une superficie totale de 3 500 m<sup>2</sup> que la FENAFEB espère ériger avec le soutien financier des bonnes volontés.

Rappelons que l'espace qui accueillerait l'infrastructure a été mis gracieusement à la disposition des associations des femmes du Bénin il y a dix ans par le gouvernement de l'ancien président Nicéphore Diudonné Soglo.

(ABP)

### UN CADEAU QUI DURE UN CADEAU QUI INSTRUIT.

### A UNE CONNAISSANCE, OFFREZ UN ABONNEMENT A "LA CROIX DU BENIN" ;

#### Un cadeau

- qui dure,
- qui favorise l'éducation permanente de la foi,
- qui nourrit les solidarités en Eglise,
- qui n'a pas son pareil chez nous,
- qui...
- qui...
- qui...

# RENOUVELLEMENT DU BUREAU EXÉCUTIF DE L'UNION NATIONALE DES MAGISTRATS DU BÉNIN (UNAMAB)

Vendredi 7 mars 2003, l'Union nationale des Magistrats du Bénin (UNAMAB) s'est réunie en assemblée générale à Cotonou. Entre autres actes posés, il y a eu l'élection d'un nouveau bureau exécutif présidé par Jean-Baptiste Monsi, procureur de la Haute Cour de Justice. Il se compose comme suit :

Président : Jean-Baptiste MONSI

Vice-Président : Amélie AMOUSSOU

Secrétaire administratif : Fortuné DAKO

Secrétaire administratif adjoint : Euloge AKPO

Secrétaire chargé de la formation professionnelle : Jeanne Agnès AYADOKOUN

Secrétaire aux affaires sociales et culturelles : Paul AKLAMAVO

Secrétaire à l'information et à l'organisation : Étienne FIFATIN

Trésorier : Célestine BAKPÉ

Trésorier Adjoint : Romarie AZALOU

Fait à Cotonou, le 10 mars 2003

## CHRONIQUE DES TEMPS ANCIENS

En dépit de quelques essais, les signes, insignes et symboles dans le royaume du Danxomé sont loin d'avoir été, tous répertoriés et systématiquement étudiés. Parmi eux, le drapeau, dont jusqu'ici les chercheurs ne savent que peu de choses : il n'a pas encore fait l'objet d'une approche susceptible de mettre en relief ses origines, ses caractéristiques et signification et, enfin, sa place dans la société de l'époque, durant la période précoloniale<sup>(1)</sup>.

### ORIGINES

L'on ne saura peut-être jamais à quelle date précise ou même à quelle période remonte l'apparition du drapeau dans le Danxomé. Faudrait-il situer les débuts de ses usages dans le premier tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle qui a vu le roi Agaja d'Abomey faire la conquête du royaume de Savi ? Les traditionalistes qui accréditent cette thèse soutiennent que c'est lors de cette conquête que le souverain des Fon aurait découvert que les Blanes utilisent des bandes de tissu sur mât pour représenter symboliquement et de façon différentielle leurs nations respectives. Il décida, lui aussi, d'en faire autant en dotant son royaume d'un drapeau. Sur le plan politique, le drapeau remonterait donc dans le Danxomé au règne d'Agaja, le grand conquérant.

Mais une telle approche chronologique ne saurait être la seule en matière d'hypothèse de travail. En effet, dans le domaine religieux traditionnel, l'utilisation du drapeau spécifique à certaines divinités semble antérieure à sa présence sur la scène politique à Abomey. Il ne semble pas que ces genres de drapeau aient été inspirés par l'imitation des drapeaux européens par Agaja. Ils seraient donc antérieurs au XVII<sup>e</sup> siècle et seraient une donnée d'une culture béninoise et non un produit d'importation ou d'imitation d'un modèle étranger.

Quoi qu'il en soit, emprunté aux Européens ou produit par les cultures béninoises, le drapeau est en usage dans l'espace actuellement occupé par la République du Bénin<sup>(2)</sup> depuis plusieurs générations.

### CARACTÉRISTIQUES ET SIGNIFICATION DU DRAPEAU

Que l'on parle du drapeau ou des drapeaux, il s'agit toujours dans le contexte du Danxomé d'une réalité plurielle : on retrouve cet objet symbolique aussi bien dans le domaine politique que dans celui de la religion. Cette diversité dans les usages permet de comprendre la variété des drapeaux que l'on retrouve dans le Danxomé durant la période précoloniale.

Le type de drapeau le plus répandu se trouve dans le domaine religieux qui est ici celui du vodun. Son panthéon est très riche du fait du nombre de ses dieux et déesses. Le point commun des drapeaux en usage ici est la forme rectangulaire du tissu utilisé : il s'agit d'une longue bande de tissu très effilée, pouvant avoir 1,50 à 2 mètres de longueur sur 10 à 20 centimètres de large. Il n'y a pas de dimensions standard adoptées par tous les prêtres de

## LE DRAPEAU DANS L'HISTOIRE DU DANXOMÉ

la religion traditionnelle. La différence se situe aussi dans le coloris des tissus utilisés, mais ils sont toujours monochromes : tout blanc pour Héviros, rouge ou noir pour Sakpata, bleu, noir ou rouge pour Kennesi, blanc pour Dân, etc. La lecture de l'appartenance religieuse de ces drapeaux à travers les coloris est d'autant plus malaisée que certaines divinités ont pratiquement les mêmes coloris, à une ou deux unités près (Sakpata, Dân, Kennesi etc.). La prudence est de mise dans le regard à projeter sur la corrélation entre coloris du drapeau et divinité qu'il symbolise.

Le drapeau officiel du royaume de Danxomé est différent du drapeau régional : il a environ 2 m de long sur 1 m de large ; il est donc plus grand que le drapeau des divinités. Il est toujours blanc, avec au centre un dessin de serpent en tissu de couleur (noir ou rouge). Ce reptile symbolise Dân (serpent en fon) nom du chef traditionnel qui occupait une partie du plateau d'Abomey lors de l'arrivée des princes envahisseurs Adakalxu qui l'ont tué pour s'installer dans la région. Le blanc est pour certains, le coloris de la paix, pour d'autres celui de la divinité qui porte le nom Dân que j'ai emprunté le vieux chef victime de la volonté d'hégémonie des princes conquérants. En fait, le regard doit être unitaire car la divinité Dân, toujours de blanc vêtue, est celle de la paix en même temps qu'elle est dispensatrice de richesses.

Insigne du pouvoir central et de tout le royaume, ce drapeau se veut aussi, prioritairement, un symbole de la domination des Adakalxu sur le plateau, concourant à la paix qu'il incarne et qui est ici placé sous la bénédiction de la divinité Dân. Les nuances ont ici leur prix, et elles sont loin d'être fortuites.

Les Fon appellent asya, le drapeau au même titre que les Yoruba, et bien d'autres groupes socio-culturels de la moitié méridionale de la République du Bénin. Ce nom n'est malheureusement pas décomposable. Une dynastie est appelée asyata à Abomey, c'est-à-dire une unité de drapeau, une tête de drapeau ; j'ai cru déceler un lien sémantique entre asyata et asya, mais mes informateurs fon d'Abomey m'ont révélé qu'une telle corrélation relèverait plutôt d'une vue de l'esprit qui ne correspondrait à aucune réalité. Les recherches mériteraient d'être poursuivies dans ce sens pour une meilleure compréhension étymologique du vocable asyata. Il est évident qu'il n'y a eu qu'un seul drapeau du pouvoir politique à Abomey, et qu'aucune dynastie n'a essayé d'avoir un drapeau spécifique et propre à la petite communauté sociale ou familiale qu'elle incarne.

Les Fon appellent du même nom asya, le porte-drapeau qui est toujours un homme et n'est choisi ni dans une famille déterminée ni dans un quartier

donné. L'importance de sa fonction est à l'image de la place qu'occupe ce type de drapeau dans le Danxomé.

### PLACE DU DRAPEAU DANS LE DANXOMÉ

Si chaque prêtre de la religion traditionnelle fabrique lui-même le drapeau de sa divinité, celui du pouvoir central, plus complexe, est l'œuvre des Yémôjé qui sont des tailleur-specialistes aussi dans les appliqués. Faudrait-il rappeler que le asya de la cour est le seul à porter un motif dans sa partie centrale dans tout le royaume ?

Les drapeaux de divinités, plus nombreux, marquent le paysage de l'aire culturelle du vodun beaucoup plus que le drapeau régional. En effet, on le trouve planté sur le toit de certains temples de divinités, dans la cour ou à proximité de ceux-ci.

Un grand drapeau était monté sur un mât de façon permanente devant le palais royal d'Abomey, dans la cour. Il n'y en a jamais devant les palais secondaires des environs de cette capitale.

L'abri sous lequel le roi reste pour s'adresser à son peuple lors des grandes occasions dont la fête des coutumes ou xwetamu se nomme Klubuso. Il était surmonté d'un drapeau qui n'y est cependant pas en permanence. En effet, c'est lui qui est provisoirement enlevé pour être emmené en guerre lors des campagnes militaires en pays ennemis, et pris par asya, le porte-drapeau. Il est aussitôt remis en place dès le retour des campagnes militaires, victorieuses ou malheureuses. En effet, le porte-drapeau doit mettre un point d'honneur à revenir à Abomey, sain et sauf, avec le drapeau des vainqueurs.

Il serait un homme doté de pouvoirs occultes, exceptionnels, dont celui de la disparition ou de l'invisibilité, afin de pouvoir échapper aux ennemis en cas de difficultés comme cela a été le cas lors de la débâcle de Gbèzo en pays égbâ, de la défaite, à west (Savalu) d'Agunglo qui a dû s'enfuir à grandes enjambées, ses hamakairas ayant été pris. Il les libéra cependant après une deuxième expédition, victorieuse cette fois-ci ; il aurait fallu de peu qu'asya soit capturé à Hévi en même temps que Gavu et Kpossi. Ses chefs hiérarchiques qui, eux, furent pris et transformés en deux tolegs qui depuis lors protégeraient la localité. Ses pouvoirs occultes lui ont permis d'échapper à la capture et à l'humiliation qui s'en serait suivie.

Asya est aidé dans son rôle de porte-drapeau pendant les campagnes militaires par l'une de ses fonctions qui est celui d'aghajigbeds ou espion. Avant toute campagne militaire, il a déjà pris soin de reconnaître toutes les routes qui conduisent à la localité à attaquer. Il ne se perd

jamais, dit-on, dans la nature, au point que cette exceptionnelle qualité est devenue proverbiale : ne dit-on pas toujours aujourd'hui de quelqu'un, en pays fon d'Abomey : « asya we à kâ nyi à ? » Es-tu donc un porte-drapeau ? pour mettre en relief des qualités exceptionnelles qui lui permettent de reconnaître toujours son chemin sans jamais s'égarter ?

En général, il est toujours devant l'armée, avec son drapeau quand celle-ci est en marche, en particulier quand elle entre à Abomey, de retour d'une campagne militaire. Lorsque les hostilités sont engagées en pays ennemi, asya reste à l'écart, dans le voisinage du roi qui est assis sur un tabouret. En cas de victoire, on le voit exhibant crânement et ostentatoirement son drapeau. Il le plante sur la maison la plus haute de la localité conquise, soit provisoirement comme à Gbôwé durant une semaine, soit définitivement comme à Savi après la déroute de Huffon face à Agaja. Un autre drapeau identique est improvisé sur place, car il faut qu'asya puisse revenir à Abomey avec un drapeau à planter au-dessus du Klubuso.

Qu'il s'agisse de domaine religieux ou politique, un asya est attaché à un mât ou enlevé sans un système de corde pour le hisser ou le descendre ; en outre, un drapeau n'est jamais en berne.

En matière d'icônergie, le drapeau est en bonne place dans les représentations des tentures et des bas-reliefs du palais d'Abomey : un navire surmonté de deux drapeaux blancs représente sur les appliqués de tissus, le symbole allégorique d'Agaja, un mémorial qui a immortalisé son ouverture sur la mer consécutivement à sa victoire sur Savi.

Sur un bas-relief du palais d'Abomey, on voit un ennemi tenant le drapeau d'Abomey et prétendant s'être ainsi emparé de cette localité. Ghézo lui aurait dit : « àka ss ajakasi d'ô abwamni konâ ! » Et pourtant tu n'atteins même pas une queue de souris sur le plan militaire

### CONCLUSION

Le Danxomé, a connu l'usage du drapeau, que ce soit, dans le domaine politico-militaire ou religieux. Imité de modèles extérieurs ou émanation des cultures traditionnelles, il est ici une réalité multiforme parfaitement enracinée dans la culture du Danxomé. Il faudrait poursuivre les investigations pour mieux cerner la place du drapeau dans ces sociétés traditionnelles en insistant davantage sur la symbolique des couleurs, utilisées, la dimension politique et religieuse de cette culture matérielle dont l'approche historique, contre toute attente, est riche d'enseignements.

### NOTES

<sup>(1)</sup> Nous remercions tous les guides du musée d'Abomey et le plus important d'entre eux, Daoh Bachalon NONDICHO, prince et chef de collectivité de m'avoir fourni l'essentiel des informations qui constituent la matière ayant permis la rédaction de cet article introductif à une plus vaste étude sur le drapeau et sa place dans les sociétés traditionnelles.

<sup>(2)</sup> Il convient de réaliser aussi des études sur le drapeau dans d'autres milieux traditionnels béninois.

A. Félix IROKO

## RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...

NON À LA MORT ! NON À L'ÉGOÏSME !  
NON À LA GUERRE ! OUI À LA VIE ! OUI À LA PAIX !

(Suite de la première page)

textes et des institutions d'une grande pertinence. Il suffit de les mettre en pratique. Le monde serait totalement différent si l'on commençait par appliquer sincèrement les accords signés!

**Enfin le DEVOIR DE SOLIDARITÉ.** Dans un monde surabondamment informé mais qui paradoxalement communique si difficilement et où les conditions d'existence sont scandaleusement inégales, il est important de ne rien négliger afin que tous se sentent responsables de la croissance et du bonheur de tous. Il en va de notre avenir. Un jeune sans travail, une personne handicapée marginalisée, des personnes âgées abandonnées, des pays prisonniers de la faim et de la misère, font trop souvent que l'homme désespère et succombe à la tentation de la fermeture sur soi ou à la violence.

4. Voilà pourquoi des choix s'imposent pour que l'homme ait encore un avenir. Pour cela, les peuples de la terre et leurs dirigeants doivent avoir parfois le courage de dire "non".

"NON A LA MORT"! C'est-à-dire non à tout ce qui attente à l'incomparable dignité de tous les êtres humains, à commencer par celle des enfants à naître. Si la vie est vraiment un trésor, il faut savoir le conserver et le faire fructifier sans le dénaturer. Non à tout ce qui affaiblit la famille, cellule fondamentale de la société. Non à tout ce qui détruit chez l'enfant le sens de l'effort, le respect de soi et de l'autre, le sens du service.

"NON À L'ÉGOÏSME"! C'est-à-dire à tout ce qui pousse l'homme à se protéger dans le cocon d'une classe sociale privilégiée ou d'un confort culturel qui exclut autrui. La façon de vivre de ceux qui jouissent du bien-être, leur manière de consommer, doivent être revues à la lumière des répercussions sur les autres pays. Que l'on songe, par exemple, au problème de l'eau que l'Organisation des Nations unies propose à la réflexion de tous durant cette année 2003. L'égoïsme, c'est aussi l'indifférence des nations nanties par rapport aux pays laissés-pour-compte. Tous les peuples ont le droit de recevoir une part équitable des biens de ce monde et du savoir-faire des plus les plus capables. Comment ne pas penser ici par exemple, à l'accès de tous aux médicaments génériques, nécessaire pour soutenir la lutte contre les pandémies actuelles? Cet accès est souvent entravé hélas par des considérations économiques à court terme.

"NON À LA GUERRE"! Elle n'est jamais une fatalité. Elle est toujours une défaite de l'humanité. Le droit international, le dialogue loyal, la solidarité entre Etats, l'exercice si noble de la diplomatie, sont les moyens dignes de l'homme et

des nations pour résoudre leurs différends. Je dis cela en pensant à ceux qui mettent encore leur confiance dans l'arme nucléaire et aux trop nombreux conflits qui tiennent encore en otage des frères en humanité. À Noël, Bethléem et le Moyen-Orient où deux peuples, l'israélite et le palestinien, sont appelés à vivre côté à côté, également libres et souverains, respectueux l'un de l'autre. Sans avoir à répéter ce que je vous disais l'an passé en pareille circonstance, je me contenterai d'ajouter aujourd'hui, devant l'aggravation constante de la crise moyen-orientale, que sa solution ne pourra jamais être imposée en recourant au terrorisme ou aux conflits armés, pensant que des victoires militaires peuvent être la solution. Et que dire des menaces d'une guerre qui pourraient s'abattre sur les populations d'Irak, terre des prophètes, populations déjà exténuées par plus de douze années d'embargo? La guerre n'est jamais un moyen comme un autre que l'on peut choisir d'utiliser pour régler des différends entre nations. Comme le rappelle la Charte de l'Organisation des Nations unies et le Droit international, on peut s'y résoudre, même s'il s'agit d'assurer le bien commun, qu'il s'agit de la dernière extrémité et selon des conditions très strictes, sans négliger les conséquences pour les populations civiles durant et après les opérations.

5. Il est donc possible de changer le cours des événements dès lors que prévalent la bonne volonté, la confiance en l'autre, la mise en œuvre des engagements pris et la coopération entre partenaires responsables.

6. (...) Une constatation s'impose: l'indépendance des États ne peut se concevoir désormais que dans l'interdépendance. *Tous sont liés dans le mal*. Pour cela, justement, il convient de savoir distinguer le mal et de les appeler par leur nom. À leur sujet, quand le doute ou la confusion s'installent, les plus grands maux sont à redouter, comme l'histoire nous l'a maintes fois enseigné.

Pour éviter de tomber dans le chaos deux exigences me semblent s'imposer. D'abord retrouver au sein des États et entre les États la valeur primordiale de la

loi naturelle, qui a inspiré jadis le droit des gens et les premiers penseurs du droit international. Même si certains remettent aujourd'hui en question sa validité, je suis convaincu que ses principes généraux et universels sont toujours capables de faire mieux percevoir l'unité du genre humain et de favoriser le perfectionnement de la conscience des gouvernements comme des gouvernés. Ensuite l'action persévérante d'hommes d'Etats probes et désintéressés. En effet, l'indispensable compétence professionnelle des responsables politiques ne peut être légitimée que par l'attachement à de fortes convictions éthiques. Comment pourraient-ils prétendre traiter des affaires du monde sans référence à cet ensemble de principes qui sont à la base de ce "bien commun universel" dont l'encyclique *Pacem in terris* du pape Jean XXIII a si bien parlé? Il sera toujours possible à un dirigeant logique avec ses convictions de se refuser à des situations d'injustice ou à des déviances institutionnelles, ou y de mettre fin. Nous retrouvons là, je crois, ce que l'on appelle couramment aujourd'hui la "bonne gouvernance". Le bien-être matériel et spirituel de l'humanité, la tutelle des libertés et des droits de la personne humaine, le service public désintéressé, la proximité avec les situations concrètes, passent avant tout programme politique et constituent une exigence éthique qui est le mieux à même d'assurer la paix intérieure des nations et la paix entre les États.

7. Il est évident que, pour un croyant, s'ajoutent à ces motivations celles que lui donne la foi en un Dieu créateur et père de tous les hommes, qui lui confie la gestion de la terre et le devoir de l'amour fraternel. C'est dire combien l'Etat a tout intérêt à veiller à ce que la liberté religieuse, droit naturel — c'est-à-dire à la fois individuel et social —, soit effectivement garantie à tous.

Vatican, Salle royale du palais apostolique

13 janvier 2003

Jean-Paul II

Discours d'échange de vœux entre le Saint-Père et les membres du corps diplomatique accrédité près le Saint-Siège.

## "LA CROIX DU BENIN"

Rédaction et Abonnements:  
"LA CROIX DU BENIN"  
B.P. 108 - Tél. (229) 32-11-19  
COTONOU

(République du Bénin)

Compte : C.C.P. 12-76

COTONOU

Directeur de Publication:

BARTHÉLEMY ASSOGBA CAJKPO

Dépôt légal n° 958

Tirage : 4 500 exemplaires

IMPRIMERIE NOTRE-DAME • TEL. (229) 32-12-07 — COTONOU (REPUBLIQUE DU BENIN) — E-mail : lacroixbenin@yahoo.com

NOUS RECOMMANDONS TOUT SPÉCIALEMENT LES PERSONNES QUI SOUSCRIVENT EN	
Aboonnement de "Centrafrique"	500 F CFA (17,60 €)
Aboonnement de "Bénin"	1 000 F CFA (35,20 €)
Aboonnement d'Annonciation	20 000 F CFA et plus (60,40 €)
Changement d'abonnement	100 F CFA (3,524 €)
<b>TARIFS D'ABONNEMENTS par Avion</b>	
- Bénin	3 720 F CFA
- Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Niger, Mauritanie, Sénégal et Gambie	4 000 F CFA
- Cameroun	3 200 F CFA
- Gibson, Tchad, Congo (Brazza), Cameroun et R.C.A.	5 700 F CFA
- France	5 700 F CFA (18,76 €)
- Nigeria, Gambie, Ghana, Liberia et Sierra Leone	7 500 F CFA
- Maldives (Azzores)	10 000 F CFA
- Kenya, Ouganda, Ouganda et Tanzanie	12 600 F CFA
- U.S.A., Canada, Australie, Nouvelle-Zélande, Japon, Corée, Australie (Nord, Centrale, Sud)	9 400 F CFA (32,45 €)
- Europe (Italie, Allemagne fédérale, R.I.A., Belgique, Espagne, Portugal, Suisse, Rome et Norvège)	8 520 F CFA (29,90 €)
- Canada	10 200 F CFA (35,55 €)
- Chine	12 600 F CFA (43,20 €)
1 € = 655,957 F CFA	

## PLANTES MEDICINALES



MALNOMMÉE, HERBE D'AUSTRALIE

Nom latin	Euphorbia hirta.
Famille des	Euphorbiacées.
Nom français	Malnommée, Euphorbe hérissée, Herbe d'Australie, Hundu hundu osu, Anonsika, Nansiwé.
Nom	Hundi hundi osu, Anonsika, Nansiwé.
Gun	Alponyon, Kolibri, Koligoso vovo.
Yoruba ou Nago	emi ile egi ile, egile, Nyuhun Ayino.
Mina	Godoto.
Wogi	Godok we.
Adja	Hununa, Anoshi, Ayewé.
Kotofan	Atoma.
Saxwe	Soman, Hundu hundi
Boriba	Gorigbogbin, Kirabom.
Waoma	Kunwe kilen limo.
Yom	Nyaryotomism.
Dendi	Koldandawoo.
Peul	En gil

## DESCRIPTION

- \* Plante herbacée annuelle atteignant 20 à 30 cm.
- \* Tiges ramifiées dès la base.
- \* Petits poils sur tiges et feuilles.
- \* Latex blanc.
- \* Fleurs jauneâtres.

## ÉCOLOGIE

- \* Sols riches, légers et bien drainés.
- \* Croissance en saison des pluies.
- \* Pousse en petits peuplements flâches.
- \* Commune autour des lieux habités.

## ORIGINE/ DISTRIBUTION

- \* Originaire d'Afrique et présente partout sauf en Afrique du Nord.
- \* Se retrouve cependant le long de la vallée du Nil.
- \* Introduit sur les autres continents.

## CULTURE

- \* Reproduction essentiellement par graines.
- \* Transplantation difficile.
- \* Récolte de plantes sauvages préférable, car la concentration du principe actif semble supérieure.
- \* Sécher au soleil ou à l'ombre et mettre à fabriquer de la poussière pour utilisation ultérieure.

## COMPOSITION

- \* Pigments flavoniques, résines, acides organiques, tanin, saponoside.

## EMPLOI

- \* AMIBES (dysenterie)
  - \* Récolter une grosse poignée de plante fraîche (30g) ou une petite de la plante sèche (15g 20g).
  - \* Faire bouillir dans un litre d'eau pendant 20 minutes.
  - \* Boire 2 litres par jour pendant 3 à 4 jours.
- \* BRONCHITE, ASTHME
  - \* Utiliser la même quantité, mais dans 1 litre et demi d'eau et FAIRE BOUILLIR jusqu'à réduction de moitié du liquide.
  - \* Prendre 3 ou 4 tasses (environ 4 verres à thé) dans la journée.

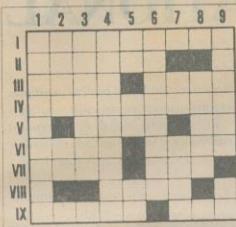
## EMPLOI

- \* Aucune contre-indication, mais en cas de nausées ou vomissements, réduire le dosage et prolonger la durée du traitement.

"La Croix du Bénin" / A. L. (ENDA)

## UN PEU DE DISTRACTION

### MOTS CROISÉS N° 43



#### HORIZONTALEMENT

- I. Événé virtuellement le Saint-Père.
- II. S'enfonce dans la terre. — III. Tas désordonné. Morceaux de musique pour un

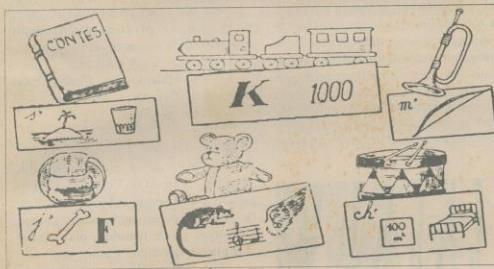
instrument déterminé. — IV. Liqueur à base de cerises. — V. S'enfonce dans la terre. Note. — VI. À l'entrée du couvent. Font sourire les aubergistes. — VII. Descendant. Fleur héraldique. — VIII. Charge. — IX. Peut se négoier. Huit.

#### VERTICALEMENT

- 1. Fruit sauvage au parfum agréable.
- 2. Béret de somme utilisé dans la Cordillère des Andes. Dans la rose ou dans le réseda. — 3. Ne donnent pas de fruits.
- 4. Son fils est déjà grand-père. — 5. Pronom personnel. Du côté de Monaco. Conjonction.
- 6. Pronom relatif. — 7. Interrogation. Chef d'une République fédérative du Centre Europe.
- 8. Perdent au change. — 9. Chantent matines. Clé.

(Réponse dans notre prochaine livraison)

### JEU : À DÉCHIFFRER



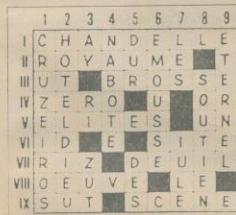
Voici les jouets apportés par le patron des enfants et destinés à six enfants sages ! A qui sont-ils destinés ? C'est simple : une pancarte placée devant chaque jouet porte le nom de l'auteure bénédictine ! Mais attention : ces noms ne mentent, ces prénoms sont écrits sous formes de rebus.

Voulez-vous les déchiffrer et dire le prénom de l'enfant auquel il est destiné ? (Attention : 100 m : arc !)

(Réponse dans notre prochaine livraison)

### REPORTE AU JEU MOTS CROISÉS N° 42

(Réponse dans notre livraison n° 210 du 07/03/2003)



### REPORTE AU JEU DES OUBLIS

(Réponse dans notre livraison n° 210 du 07/03/2003)

- |              |                   |
|--------------|-------------------|
| 1. Alpinisme | 5. Escrime        |
| 2. Pêche     | 6. Nage, natation |
| 3. Cyclisme  | 7. Foot-ball      |
| 4. Golf      | 8. Hippisme       |

### BONS MOTS, CITATIONS ET PROVERBES

#### Humour

\* L'expérience est une qualité qui vous permet de ne jamais recommencer une sottise de la même manière !

\* Quelqu'un a dit :

Celui qui oublie son propre bonheur pour chercher celui des autres, trouve le sien par saccroc.

#### Citations

— « La vie n'est qu'une danse que l'on exécute avant de se reposer pour toujours ». (BERTHOLD BADÉ, Côte d'Ivoire. Extrait de Climbe, 1966, 1973).

### RIONS UN PEU

#### Cours de boxe

— Après avoir encassé plusieurs coups violents de son maître, l'apprenti boxer finit par dire :

— Si vous n'y voyez pas d'inconvénients, je les prendrai désormais par correspondance !

#### Le youki-pomme

M. Karim reçoit chez lui deux visiteuses dont l'une est sa fiancée. Il leur offre à boire :

— Que prenez-vous Mesdemoiselles ?

— Du youki-pomme, répondent-elles.

Karim s'en va au trot acheter du youki ordinaire et deux pommes (fruit).

Bavette terminée, la fiancée continue d'attendre sa bâtonnière préférée. Des minutes passent. Finalement elle interroge son fiancé :

— Karim, le youki-pomme ne vient pas ?

C'est ce que nous venons de prendre, mademoiselle, répond-elle !

## FAÇONS DE PARLER

### AUTOUR D'UN MOT

#### "Ambages"

Le nom "ambages", toujours au pluriel, du latin, ambages signifiant : détours, circonlocutions, ne s'emploie que dans l'expression "sans ambages"... sans détours, d'une manière directe.

N.B. "Ambages", est toujours du féminin pluriel. Et si ce nom date du XIV<sup>e</sup> siècle, le bon langage ne l'empêche pour signifier que les "ambages" ne sont pas là... sans ambages...

### LE LANGAGE IMAGE

#### Avec le mot "guerre"

"Nom de guerre" : pseudonyme d'un artisan, d'un comédien, d'un écrivain...

Au sens propre, l'expression s'appliquait au surnom porté par les soldats qui s'enrôlaient.

"Guerre des nerfs" : ensemble de procédures visant à affaiblir sa résistance à l'ennemi en susant sa résistance nerveuse par un habile dosage de mesures de conciliation et de menaces.

"Les honneurs de la guerre" : les conditions honorables qui permettent de se tirer au mieux d'une situation embarrassante. On dit par exemple : "S'en tirer avec les honneurs de la guerre".

"La guerre en dentelle" : la guerre telle qu'on l'imagine au XVII<sup>e</sup> siècle, une guerre avec des manœuvres raffinées.

"La drôle de guerre" : nom donné à la première phase de la seconde guerre mondiale à cause du calme qui régnait à ce moment-là sur l'ensemble du front.

"De bonne guerre" : loyalement, en toute honnêteté.

Au XVI<sup>e</sup> siècle, "la bonne guerre" était celle où les combats tentaient dans la mesure du possible, de concilier les lois de la guerre avec les règles élémentaires de l'humanité.

"Faire la guerre à... ou contre quelqu'un ou quelque chose" : s'employer à réprimer quelque chose... à neutraliser quelqu'un.

En effet, "à la guerre comme à la guerre" ; il faut s'accommoder de toutes les situations, malgré les inconvénients qu'elles peuvent comporter.

### AUTOUR D'UN MOT

Ne dites pas : "j'ai déjeuné avec du couscous, mais de couscous."

En effet, les verbes "déjeuner" ou "dîner" prennent la préposition "de" pour les noms d'aliments.

On dira donc par exemple : j'ai déjeuné avec mes amis de laitage et de cœurs.

### DES MOTS ET DES FAUTES

#### Bayer aux corneilles

On bave aux corneilles lorsqu'on révase, lorsqu'on perd son temps en regardant autour de soi les yeux un peu vides, littéralement comme un chasseur peut regarder une corneille qui ne présente pour lui aucun intérêt. On écrit souvent et à tort « bâiller » aux corneilles alors qu'il s'agit du vieux verbe « bayer », aujourd'hui tombé en désuétude.

Bayer ou bérir signifie « ouvrir tout grand », en particulier la gueule pour un animal ou la bouche pour un être humain. D'où le sens plus abstrait de débiter la bouche ouverte dans une attitude soit

d'admiration, soit d'étonnement. Mais dès le XVII<sup>e</sup> siècle, on le confond si souvent avec le verbe bâiller, qui exprime l'acte d'ouvrir la bouche sous l'effet de la faim, du sommeil ou de l'ennui, que le premier verbe disparaît au profit du second et ne survit que dans cette expression figée.

### À PROPOS DU...

#### Champagne

C'est par l'effet d'un heureux accident qu'est né le champagne dans la région éponyme de Champagne, à l'est de Paris et au nord de la Bourgogne. En effet, il advint, au XVII<sup>e</sup> siècle, qu'un lot de bouteilles de ce vin blanc traditionnellement exporté vers l'Angleterre, subit une seconde fermentation qui lui donna ce pétillant qu'on connaît bien. Les Anglais apprécieront ce nouveau goût au point d'en redemander et c'est un moine bénédictin, dom Pérignon, qui mit au point la technique dite « champenoise » ou champagnisation et rendit ainsi les bulles célèbres dans le monde entier.

Il existe pour le champagne des bouteilles d'une contenance supérieure à celle des bouteilles classiques, qui est d'environ 75 cl. Ces bouteilles portent chacune un nom particulier qu'un anophore, ou amateur de bon vin, se doit de connaître.

"Les hommes de la guerre" : les conditions honorables qui permettent de se tirer au mieux d'une situation embarrassante. On dit par exemple : "S'en tirer avec les honneurs de la guerre".

"La guerre en dentelle" : la guerre telle qu'on l'imagine au XVII<sup>e</sup> siècle, une guerre avec des manœuvres raffinées.

### AUTOUR D'UN MOT

#### Peur

Qui n'a pas eu peur, au moins une fois dans sa vie ? Ce sentiment d'inquiétude éprouvé en face d'un danger, réel ou imaginaire, couvre une large palette d'émotions et des degrés bien différents. Montons l'échelle de la peur. Si le trou reste circonstanciel et ne s'applique qu'à une situation précise, lorsqu'on doit se produire devant un public ou bien passer un examen, l'apprehension est, elle, plus réfléchie.

Le mot vient du verbe appréhender qui signifie saisir (d'où l'apprehension ou arrestation d'un suspect), c'est une crainte vague et mal définie de quelque chose qui n'est pas encore arrivé. L'inquiétude est l'absence de tranquillité provoquée par l'apprehension alors que l'alarme est une forte inquiétude. L'affolement évoque une idée de trouble nerveux, avec des manifestations physiques, tremblements, battements de cœur, etc. L'affolement décrit une crainte mêlée d'horreur ; la frayeur est un effroi momentané : le mot vient du latin frigor qui signifie brûlure. On dit à quelqu'un qui surgit par surprise : « Tu m'as fait une de ces frayeurs ! »

L'horreur, si à la mode dans les films du même nom, provoque des réactions physiques violentes, cheveux qui se dressent sur la tête, frissons, claquements de dents, qui cherchent les amateurs de sensations fortes. La panique est presque toujours soudaine et le plus souvent collective, créant des mouvements de foule qui peuvent s'avérer eux-mêmes dangereux.

Au sommet de notre échelle, nous trouvons l'épouvante et enfin la terreur, summum de la peur et qui désigne aussi des époques de répression comme la Révolution béninoise en connaît de 1972 à 1989. Plus familièrement, nous pouvons avoir la frousse, si nous sommes un frousard-né. Un peu plus vaguement, il nous arrive d'avoir une bonne trahie, mais qui peut se venter d'être toujours sans peur et sans reproche ?

"La Croix du Bénin"—Catherine Brossé (RFI)

**CULTURE — SOCIÉTÉ****LE PRESTIGE DU DRAPEAU NATIONAL**

(Suite de la première page)

*ques et religieuses qui fondent cette génération pour le drapeau national chez nous et partout, ainsi que les pratiques et les actes qui matérialisent habituellement cette vénération.*

*Lorsque le prince de l'Église, avec le brûlant amour patriote qu'on lui connaît, parle de culte que nous devons réservé jalousement à la terre et à l'héritage de nos ancêtres, il se réfère implicitement à la réponse magistrale que le Christ avait administrée aux disciples des Pharisiens "Rendez donc à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu". La question est donc tranchée une fois pour toutes et la séparation nécessaire opérée. Mais le cardinal va plus loin en expliquant que le drapeau est en effet, non seulement le symbole de l'Etat, il est aussi "le témoin le plus indiqué et le plus éloquent de l'identité nationale".*

*Les adeptes d'une secte mondialement connue qui refusent de saluer le drapeau sous le prétexte qu'il n'est qu'un objet dont la vénération serait une sorte de fétichisme, et les iconoclastes qui démontrent leur degré de colère en brûlant le drapeau d'un Etat et souvenu avec l'effigie de son président, ont des comportements irréfléchis et irresponsables qui consistent au fond à désconsiderer voire nier l'existence de la réalité étatique. Souvent, de telles manifestations sont le fait des jeunes et de ceux qui les manipulent. Alors, c'est bon et important que le cardinal les nomme et les responsabilise. Car, à l'allure où se développent la dégradation des mœurs en général, la propagation des exemples peu recommandables par les médias, tout peu arriver au Bénin aussi. Et on le sait, cela n'arrive pas qu'aux autres. Alors, il vaut mieux prévenir que d'avoir à guérir.*

**LE PRESTIGE DU DRAPEAU NATIONAL**

1 — S'il est, partout dans le monde et aux yeux de tous, un signe hautement représentatif d'une nation, c'est bien, sans contredit, celui du drapeau qu'on appelle justement "les couleurs d'un pays".

Cette façon de le désigner n'est pas qu'une simple et formelle décoration, une quelconque marque de distinction, une formule purement traditionnelle.

Le cœur qui aime vraiment sa terre d'origine lui vole instinctivement une profonde, légitime et inconditionnelle vénération. Le drapeau national est pour nous, Béninois, quelque chose de sacré, comme il l'est partout pour toute âme bien née, consciente et responsable, qui honore et estime sa patrie.

Il s'agit là d'une part essentielle du culte que nous devons réservé jalousement à la terre et à l'héritage de nos ancêtres. Le terme et la réalité de "patrimoine", dans notre bouche comme dans notre pensée, sont ceux qui doivent nous unir profondément les uns aux autres. Il constitue le dénominateur commun que les religions, les confessions, les appartenances spirituelles et cultures diverses, au-delà et au-dessus de tout, ne peuvent que confirmer, renforcer et promouvoir dans la vie ordinaire comme aux moments solennels.

Non, la terre de nos aieux, ce n'est pas n'importe quoi. Nos querelles, nos différences, et même nos divergences devraient toujours s'apaiser et céder le pas au sentiment national — et chercher à construire ensemble plutôt qu'à nous démolir.

2 — Pour qualifier l'Unité, première note de l'Église catholique, la belle et grande tradition des chrétiens parle de



"la Robe sans Couture". Les bourreaux du Christ qui ne respectaient rien, ont en effet épargné "ce vêtement sacré" dont le Fils de Dieu s'est dévêtu au moment le plus crucial "de rassembler dans l'unité par sa souffrance et sa mort tous les enfants dispersés du peuple choisi".

3 — De tous mes souvenirs personnels, les plus précieux que je garderai fidèlement jusqu'à ma mort, celui que je me permets de rappeler ici de préférence, c'est celui d'avoir vu, plus d'une fois, le pape Jean-Paul II, dès son arrivée dans les très nombreux pays parcourus par lui sur la planète, s'incliner profondément devant le drapeau national, après avoir bâisé la terre et après avoir reçu les premiers honneurs militaires.

J'ai remarqué également partout que, se tenaient immobilisées à ses côtés, dans un salut rythmé par l'hymne national, les plus hautes autorités du pays visité. C'est ainsi que se manifeste avec fierté l'hommage unanime dû à l'emblème le plus noble et le plus visible de l'identité nationale.

Lorsque ce signe sublime, regardé par tous, flotte dans l'air pour exprimer l'accueil chaleureux et affectueux de tous, sans distinction, il semble qu'il claque encore plus fort pour manifester la joie amicale et fraternelle qui anime chacun envers l'hôte d'honneur arrivé sur le sol de la patrie.

C'est le moment sans doute le plus émouvant pour le visiteur de marquer que se sent tout de suite "chez lui" comme le dit l'expression populaire...

4 — Quant à moi, au cours de chacune de ces manifestations solennelles dont j'ai été souvent le témoin privilégié, aux côtés du Saint-Père, particulièrement en Afrique, j'ai toujours éprouvé un frisson de fierté et d'orgueil, expression intime de mes félicitations profondes pour le peuple visité. Les "couleurs" de ce pays, différentes de celles de mon Bénin natal, me ramenaient par un souvenir spontané et filial à l'image indélébile de

l'importance de cette interdépendance des peuples qui devrait qualifier toujours nos efforts pour un développement harmonieux et solidaire. Cela me semble plus que jamais nécessaire aujourd'hui.

C'est pourquoi, en mon âme et conscience, comme Béninois et comme chrétien, je l'implore de tous mes vœux devant le Seigneur...

La paix, aujourd'hui, est en effet si désirée partout, et si ardemment sollicitée de Dieu comme un don infinité précieux.

Cela ne nous éloigne pas de notre propos sur le prestige du drapeau national. Bien au contraire.

5 — Si j'écris ces lignes, c'est d'abord à l'intention des jeunes — et aussi des moins jeunes.

Je voudrais leur demander, comptant sur leur maturité et sur leur sensibilité très vive à l'égard de l'honneur et de la justice, de ne jamais oublier, ni négliger de respecter ce qui, chez les autres, comme chez nous, est le témoin le plus indiqué et le plus éloquent de l'identité nationale: c'est-à-dire l'emblème symbolique du drapeau.

Je voudrais aussi demander que nul, en notre pays, n'ose jamais s'associer au geste, à mes yeux, sacrilège et indigne, qui consisterait, en temps de colère, ou de protestation collective, à mettre le feu au drapeau d'une autre nation.

Tout, sauf ça et quoi qu'il en soit!

— Sacrager ou détruire des objets ou des établissements d'intérêt et de service commun n'est pas une preuve de civisme ou de conscience responsable. Il n'y a pas, au contraire, de geste plus offensant, de plus regrettable que celui de foulé aux pieds publiquement le drapeau d'un pays.

7 — Je souhaiterais, en conséquence, qu'aucune radio n'en donne l'information, qu'aucune télévision n'en montre l'image.

Car, je le répète, nous ne devons jamais nous en prendre à un pays, en vilipendant ce qui en est "l'ambassadeur" le plus universellement reconnu.

De tels gestes incontrôlés, posés en des moments de confusion ou de colères populaires, nous discréderaient nous-mêmes — car ils touchent et blessent, en retour, notre propre pays; si en effet nous manifestons si peu de considération pour ce qui est le plus cher aux autres nations, personne n'entourera non plus le noître du respect sacré qui lui est dû.

8 — Au cours de mes nombreux voyages à l'étranger, même lorsque j'étais l'Envoyé spécial ou le Légat du

( lire la suite à la page 11 )

## MOUVEMENTS DE GRÈVE DANS LES ENSEIGNEMENTS PRIMAIRE ET SECONDAIRE AU BÉNIN : LA LOGIQUE DE BRAS DE FER DE CERTAINS SYNDICATS

*Le vendredi 07 mars 2003 a eu lieu une rencontre de concertation entre le chef de l'État entouré des ministres concernés et les syndicats de base des enseignements primaire, secondaire, technique et professionnel. C'était au palais de la présidence de la République et sur l'initiative du chef de l'État en présence des Centrales syndicales, d'une délégation de la Fédération nationale des Associations de parents d'élèves et étudiants du Bénin, et d'une délégation de l'Association des femmes. Au centre des débats : la grève dans le monde scolaire.*

*Aux termes de l'accord intervenu entre le gouvernement et les différentes centrales syndicales (cf. texte intégral de l'accord), parents d'élèves, élèves et autres usagers de l'école étaient en droit de pousser un ouf de soulagement. Et pour cause ! le gouvernement et les centrales syndicales de l'enseignement de base se sont entendus sur l'essentiel en vue de la reprise impérative des activités scolaires le lundi 10 mars 2003. Cet accord respecté devrait permettre de sauver l'année scolaire 2002-2003. Et c'est très important.*

*Toute volonté de respecter les conclusions de cette séance de travail a conduit certaines centrales syndicales des enseignements de base à mettre un terme à leurs mouvements de grève. En conséquence, ils ont invité leurs collègues enseignants à renouer avec le chemin de l'école.*

*Pour certaines centrales syndicales par contre, toutes les conditions ne seraient toujours pas réunies pour une reprise effective des activités scolaires. Mots de principale : le chef de l'État n'a pas apposé sa signature au bas des conclusions de*

*leur rencontre avec lui, nonobstant le fait que les membres du gouvernement qui ont pris part à ladite rencontre y ont apposé leurs signatures.*

*Si sur le principe, on pourra glosser sur cette attitude du chef de l'État et qui mérite explication, il importe tout de même de se demander si la seule et meilleure «sanction» dans le cas d'espèce serait la poursuite du bras de fer ? Les non-dits laissent percevoir que les responsables syndicaux qui ont durci leur position doutent de la sincérité du chef de l'État voire sa ferme volonté à faire respecter lesdites conclusions.*

*Cette préoccupation de forme que soulève cette frange de centrales syndicales ne pourrait-elle pas être réglée autrement que par la poursuite des mouvements de grève ?*

*Ces interrogations, hormis tant d'autres, invitent les syndicalistes à ne pas donner l'impression que seuls comptent leurs intérêts et ce, au détriment de l'avenir des enfants, des élèves et parents d'élèves.*

*Tout le monde reconnaît la valeur de leurs revendications. Mais il importe qu'ils évitent de mener leur combat en rangs dispersés. Il importe aussi que gouvernement et centrales syndicales sachent qu'un bon, sincère et respectueux dialogue social est profitable au développement harmonieux et durable du pays et de fait de tous. Une marche harmonieuse des activités pédagogiques ne l'est pas moins. La paix sociale, faut-il le souligner, a une valeur inestimable. Elle est à sauvegarder contre vents et marrades. En réalité, nul n'a intérêt à la détruire.*

### RELEVÉ DES CONCLUSIONS

Ont pris part à la rencontre :

\* du côté du Gouvernement,

— Monsieur Bruno AMOUSSOU, ministre d'État chargé de la coordination de l'action gouvernementale, de la prospective et du développement.

— Monsieur Sylvain AKINDES, ministre chargé des relations avec les institutions, la société civile et les Béninois de l'extérieur, assumant l'intérim du ministre de la fonction publique, du travail et de la réforme administrative.

— Monsieur Grégoire LAOUROU, ministre des finances et de l'économie.

— Monsieur Jean Bio CHABI OROU, ministre des enseignements primaire et secondaire.

— Monsieur Dorothée C. SOSSA, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique;

\* du côté des Centrales syndicales,

— Monsieur Gaston AZOUA, secrétaire général de la centrale des syndicats des travailleurs du Bénin (CSTB).

— Monsieur Pascal TODJINOU, secrétaire général de la confédération générale des travailleurs du Bénin (CGTB).

— Monsieur Georges GLELE KAKAI, secrétaire général de la confédération des organisations syndicales indépendantes (COSI),

— Monsieur Jean Sourou AGOSSOU, secrétaire général de la centrale des syndicats unis du Bénin (CSUB);

\* du côté des syndicats de base,

Enseignement primaire,

— Monsieur Martin BAKARY, secrétaire général du syndicat national des enseignements maternel et primaire (SYNEMP).

— Monsieur Paul Essé IKO, secrétaire général du syndicat national des enseignements publics primaire et maternel (SYNAPRO).

— Monsieur Laurent CAKPO-BESSE, secrétaire général du syndicat national de l'enseignement primaire du Bénin (SNEP-BÉNIN).

— Monsieur Michel C. KISSI, secrétaire général du syndicat national des institutrices et animatrices de l'enseignement primaire (SYNESTP).

— Monsieur Bonou ABOUDOU, secrétaire général du syndicat des enseignants de la maternelle et du primaire du Bénin (SEMPBÉNIN).

— Monsieur Hippolyte ENOHERAN, secrétaire général du syndicat national libre des institutrices et animatrices du Bénin (SYNALINAB).

— Monsieur Ghéïdji LEDJI, secrétaire administratif du syndicat national des enseignants pour le renouveau éducatif (SYNERE).

— Monsieur Léandre F. SAGBO, secrétaire général des organisations syndicales des institutrices et institutrices, animatrices et animatrices du Bénin (OSIAB).

— Monsieur Joseph SENOU, président du collectif national des institutrices et institutrices du Bénin (CNIB).

— Monsieur Kohovi HESSOU, secrétaire général des bureaux d'action syndicale des enseignants du secondaire (Les BASES),

— Monsieur Valère O. DOTONOU, secrétaire général de l'union nationale des enseignants du secondaire du Bénin (UNES-BÉNIN).

— Monsieur Célestin AYIDÉGNON, secrétaire général du syndicat national des enseignants contractuels du secondaire général, technique et professionnel (SYNECSGP).

— Monsieur Marcel DOSSOU, secrétaire général du syndicat national des enseignants sous contrats locaux des collèges et lycées publics (SYNECL/CLP).

Enseignement technique et formation professionnelle

— Monsieur Jules GUÉZODJÉ, secrétaire général du syndicat national des enseignements secondaire, technique et professionnel (SYNETP).

— Monsieur Gaston AZOUA, secrétaire général du syndicat national des professeurs des enseignements secondaires (SYNAPES).

— Monsieur Thomas K. CAKPO, secrétaire général du syndicat national des professeurs des lycées et collèges (SYNAPROLYC).

— Monsieur Léopold VIDÉROT, représentant du secrétaire général du syndicat national des enseignants du secondaire, tradition bureaux de liaison (SNES-BL).

— Monsieur Pépin SIMÉON, secrétaire général du syndicat national des professeurs certifiés (SYNPROTER).

— Monsieur Kohovi HESSOU, secrétaire général des bureaux d'action syndicale des enseignants du secondaire (Les BASES),

Les objectifs visés par le gouvernement à travers cette rencontre sont de :

1) mettre un terme, à partir du lundi 10 mars 2003, aux mouvements de grève qui perdurent dangereusement dans le secteur de l'Enseignement, notamment;

2) sauver ainsi l'année scolaire en cours.

Au terme de longs débats qui se sont déroulés, sans désespoir de 11 heures à 22 heures 35 minutes, les participants sont parvenus aux conclusions et accords qui se résument comme suit :

1 — Les différents points objet de revendications au niveau des enseignements primaire, secondaire, technique et professionnel peuvent être regroupés en deux grandes catégories : les revendications

(Lire la suite à la page 12)

**RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...**

## UN CAMILLIEN S'EN EST ALLÉ POUR L'EUCHARISTIE ÉTERNELLE

Le mardi 18 février 2003, la délégation camillienne du Bénin a été profondément éprouvée par la mort fatale et inopinée du Fr. Alphonse-Marie Azamati. Ce fut la consternation et l'émotion dès l'annonce de la nouvelle.

Ses obsèques ont lieu le samedi 08 mars 2003. Ils ont permis à plus d'un de témoigner leur dernière affection à cet illustre disparu.

### DE LA NAISSANCE À LA MORT

Alphonse-Marie Azamati vit le jour le 31 décembre 1971 à Kouvé, au Togo, dans une famille chrétienne et modeste. Ses études primaires à Kossidomé et ses études secondaires dans son village natal lui ouvrirent les portes de l'Université du Bénin (Université de Lomé) où il passa une année à la Faculté des Sciences de la Santé. Jeune qu'il soit, le destin lui réservait un avenir meilleur dans la société. Mais il a su vite déceler la voix du Seigneur, lire les signes des temps à travers événements, personnes et lieux. C'est ainsi qu'il sentit l'appel du Seigneur au chevet des malades. À l'instar des premiers disciples, il laissa père, mère, sœurs, frères et amis et se mit en route pour répondre à sa vocation.

En octobre 1995, Alphonse-Marie fut accueilli en année de spiritualité par la Communauté camillienne de Ségbanou. Après ses études philosophiques au grand séminaire Monseigneur-Louis-Parisot sis à Tchavédji, le deuxième du Bénin, il fut admis au noviciat-scolastique camillien de Ouagadougou. Une année plus tard, il revint au Bénin pour émettre ses vœux temporaires le 17 septembre 2000. En octobre 2000, il entama les études théologiques en vue du sacerdoce ministériel au grand séminaire Monseigneur-Louis-Parisot. Le mardi 18 février 2003, la mort le faucha à la suite d'une courte maladie à l'hôpital "La-Croix" de Zivivi. Plus qu'une séparation, c'est un drame qui a connu son point culminant le samedi 08 mars 2003, date choisie pour un dernier hommage.

### UN MOMENT D'INTENSE ÉMOTION

Trois jours de veillées consécutives ont précédé ce jour mémorable: deux dans la maison de formation et une troisième à la morgue de Ouidah avec célébration eucharistique présidée par le Révérend Père Théophile Villaga, recteur de la Basilique de Ouidah. Dans la matinée du samedi 08 mars 2003, la maison de formation de Ségbanou a été prise d'assaut par une foule considérable. Religieux et religieuses, séminaristes, parents et amis sont venus dire leur "Adieu" à celui qui venait d'être arraché à notre affection. Devant la dépouille mortelle du Fr. Alphonse-Marie, personne ne pouvait cacher son émotion, sa tristesse. Les pleurs



Alphonse-Marie Azamati

et les larmes étaient au rendez-vous mais dans le recueillement, la prière, l'action de grâce. De hautes personnalités ecclésiales ont tenu à marquer l'événement de leur présence pour non seulement présenter leurs condoléances à la délégation camillienne du Bénin, mais aussi

comptabiliser à son éprouve occasionnée par la brusque séparation.

La messe corps présent célébrée par Son Excellence Monseigneur Nestor Assogba, archevêque de Cotonou, fut harmonieusement animée par les séminaristes du grand séminaire Monseigneur-Louis-Parisot. Le pasteur de Cotonou avait, à ses côtés, le représentant du Saint-Siège près le Bénin, le nonce apostolique, Mgr. Nguyễn van Tót, le père Antonio Puca, supérieur provincial de la Province Sicula-Napolitaine, les recteurs des deux grands séminaires du Bénin et un nombre important de concélébrants béninois et togolais.

À la lecture des témoignages de ceux qui ont connu le Fr. Alphonse-Marie, l'archevêque de Cotonou a d'abord loué, dans son homélie, ses qualités, lui qui a tout quitté pour se consacrer dans un Ordre qui accompagne spirituellement et corporellement les malades. Il a ensuite invité tous les fidèles, devant cette situation douloureuse, à faire preuve de foi et à transformer leurs larmes en larmes d'espérance.

Avant l'absoute qui a été dite par Son Excellence Monseigneur Nguyễn van Tót, le représentant de la famille éprouvée, de la paroisse Christ-Roi de Kouvé, des sœurs de la Providence et le représentant du

grand séminaire Monseigneur-Louis-Parisot, ont tour à tour prononcé leur discours d'adieu. Il faut aussi, ajouter à cette liste, les mots de remerciements du père Puca, supérieur provincial, à l'endroit de l'archevêque de Cotonou, de sonce apostolique et de tous ceux qui ont sacrifié leur temps pour être témoins de l'événement.

Après la prière de bénédiction de la tombe, dernière demeure terrestre, par le père Guézodjé Pascal, recteur du grand séminaire Monseigneur-Louis-Parisot, notre Fr. Alphonse-Marie, pieusement endormi dans le Seigneur, y repose. Dans sa vie, notre frère Alphonse-Marie s'était illustré par son engagement au service des malades, par son efficacité, par son humilité. Son seul désir était d'être parfait. Et cela, il l'avait prouvé partout où il avait exercé son ministère. Que sa mort ne soit pas pour nous un deuil, mais une source d'espérance. Et que ce "grain", enfoui dans le sol de la maison de formation, germe et porte beaucoup de fruits pour la délégation camillienne du Bénin,

Raoul Sabougnon,  
religieux camillien

### CUBA : L'ÉGLISE CATHOLIQUE EN PLEIN DÉVELOPPEMENT DEPUIS LA VISITE DU PAPE

### PLUS DE CONGRÉGATIONS RELIGIEUSES QU'AVANT LA RÉVOLUTION

La présence de l'Église catholique dans la société cubaine s'est trouvée renforcée depuis la visite historique du pape à Cuba en 1998. C'est ce qui a déclaré à l'APIC l'ambassadeur de Cuba auprès du Saint-Siège, Isidro Gomez Santos, qui tire un bilan positif des relations Église-État durant ces cinq dernières années.

55 ordres religieux féminins et 22 masculins sont aujourd'hui présents à Cuba. Ce nombre de congrégations est plus élevé que celui de l'époque antérieure à la révolution. Le personnel travaillant pour la pastorale provient de 39 pays. 80 jeunes hommes étudient la théologie dans les séminaires du pays et une centaine de cubains sont en formation à l'étranger en vue du sacerdoce. L'Etat a mis à disposition un terrain pour la construction d'un nouveau séminaire interdiocésain.

Selon Isidro Gomez Santos, il existe à Cuba une cinquantaine de publications catholiques. Même si elles ne sont pas encore enregistrées légalement, elles peuvent néanmoins être distribuées. Depuis quelques années, il y a davantage de processions religieuses, avec une participation de plus en plus importante.

(Apic)

### INTENTIONS GÉNÉRALES ET MISSIONNAIRES DU PAPE JEAN-PAUL II POUR L'ANNÉE 2003

*Les intentions générales et missionnaires du Saint-Père pour l'année 2003 ont été établies en fonction de thèmes proposés par les différents diocèses romains, pour les intentions générales, et par la Congrégation pour l'Évangélisation des Peuples, en ce qui concerne les intentions missionnaires. Le Pape Jean-Paul II a retenu les thèmes suivants:*



#### MARS

*Générale: pour le peuple de Dieu et pour ses pasteurs, afin que chacun prenne mieux conscience de l'importance du sacrement de la Réconciliation, don de l'amour miséricordieux de Dieu.*

*Missionnaire: pour les Églises particulières d'Afrique, afin que face aux situations difficiles du moment présent, elles ressentent l'urgence d'annoncer l'Évangile avec cohérence et courage.*

#### AVRIL

*Générale: pour ceux qui, dans l'Église, ont la charge de responsabilités, afin qu'ils offrent, un lumineux exemple de vie, toujours docile au souffle de l'Esprit.*

*Missionnaire: pour le clergé et le laïcat, les religieux et les religieuses qui œuvrent en terre de mission, afin qu'ils vivent et manifestent avec courage l'appel universel à la sainteté.*

**RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...**

## **ROSAIRE : Réflexion sur la lettre apostolique « Rosarium Virginis Mariae**

# **LE ROSAIRE, PRIÈRE CONTEMPLATIVE**

*« Une prière traditionnelle, qui a la simplicité d'une prière populaire et la profondeur théologique d'une prière contemplative »*

P. Jesús CASTELLANO  
CERVERA, o.c.d.

Professeur au "Teresiaoum" (Rome)

### **Une Lettre placée sous le signe de la contemplation**

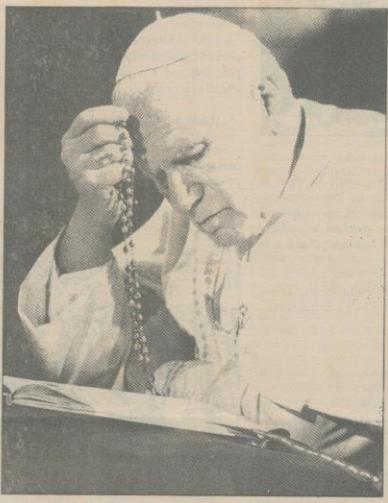
La Lettre du Pape sur le Rosaire privilégie le langage de la contemplation. Le rappel de la dimension contemplative de cette prière mariale revient plus de trente fois dans le texte. De cette façon, on désire mettre en valeur non seulement la nature même d'une prière purement chrétienne, qui vise directement une communion avec les mystères du Seigneur qui médite, mais également le rythme même d'une prière fondée sur la récitation et la répétition, insistante et persévérente, qui repose sur une communion plus intime avec le Seigneur et avec la Mère du Seigneur.

Le n° 12 de la Lettre *Rosarium Virginis Mariae*, en particulier, porte ce titre: Le Rosaire, prière contemplative. Mais dans l'introduction, au n° 5, elle le définit déjà comme voie de contemplation et "moyen très valable de favoriser chez les fidèles l'engagement de contemplation du mystère chrétien que j'ai proposé dans la Lettre apostolique *Novo millennio inuite* comme une authentique pédagogie de la sainteté".

Le terme de contemplation appartient au vocabulaire de la prière chrétienne. Sur le plan étymologique, il renvoie à la vision de Dieu faite dans le temple ou il habite (cum-templo). Sur le plan historique, il évoque dans la littérature spirituelle un degré élevé de la recherche et de l'expérience de Dieu sur l'échelle de la prière, presque à la limite de l'expérience mystique, qui demande toutefois un don gratuit de Dieu. Paul VI, dans le discours de clôture de la IX<sup>e</sup> session du Concile Vatican II, le 7 décembre 1965, eut l'heureuse intuition de donner de la contemplation une sorte de définition pour notre époque contemporaine, en exaltant l'humanisme chrétien. En effet, il dit à propos de la foi dans le Dieu vivant, qu'il est le principe de l'autenthique humanisme: "L'effort de fixer en l'Dieu notre regard et notre cœur, dans une attitude de contemplation, comme nous l'appelons, devient l'acte le plus élevé et le plus plénier de l'esprit, celui qui aujourd'hui encore peut et doit ordonner l'immense pyramide des activités humaines" (cf. ORLF n° 50 du 10 décembre 1965). Selon cette définition, la contemplation unit donc le regard de l'esprit et l'élan du cœur, la foi qui connaît et la charité qui aime. Parfois, c'est l'effort du croyant, toujours aidé par la grâce, qui recouvre comme fruit la capacité de fixer son regard d'intelligence et d'amour en Dieu; il peut être enrichi par sa connaissance. Parfois, c'est Dieu lui-même qui attire l'orant par sa grâce et l'unit à lui dans une prière contemplative à caractère mystique. La contemplation est un don et un fruit de l'Esprit Saint, et à la valeur même de la foi et de l'amour dont doit être imprégnée la prière chrétienne.

### **Le caractère contemplatif du Saint Rosaire**

La qualification de prière contemplative attribuée au Rosaire élève, s'il en était besoin,



ce pieux exercice au rang de véritable expérience d'union avec Dieu, et élève son caractère de prière populaire au rang d'un rapport intime avec le Seigneur, que le fidèle vit en vertu de son sacrement baptismal qui le prédispose à l'écoute de la parole et à la prière, mais également en vertu de la grâce du prophétisme des baptisés qui comporte, comme chez les véritables prophètes de tout temps, le primat de l'écoute et de la contemplation du Dieu vivant et par laquelle l'annonciation de sa Parole.

Paul VI affirma, dans un beau texte de *Marialis Cultus*, au n° 47: "Sans [contemplation], le Rosaire est un corps sans âme, et sa récitation court le danger de devenir une répétition mécanique de formules..." Le Pape voulait ainsi préserver intact le sens le plus authentique de la prière mariale et la défendre de l'accusation fausse d'être une répétition mécanique excessive de formules. Et il ajoutait: "Par nature, la récitation du Rosaire exige que le rythme soit calme et que l'on prenne son temps, afin que la personne qui s'y livre puisse mieux méditer les mystères de la vie du Seigneur, vus à travers le Cœur de Celui qui fut la plus proche du Seigneur, et qu'ainsi s'en dégagent les insoudables richesses".

Mais la dimension contemplative de cette prière mariale fait également fortement allusion à la figure évangélique de Marie, dans sa façon de se rapprocher aux mystères de son Fils. Une attitude qui est initiée et intensifiée par l'Eglise dans sa prière et qui trouve une forme populaire dans la récitation du Rosaire. La double référence de Lue à Marie, qui con-servait et méditait dans son cœur les mystères de son Fils (cf. Lc 2, 19,51) indique la relation personnelle intime de la Vierge avec les mystères du Fils, la qualité contemplative de sa vie. Une attitude que l'Eglise imite à travers sa prière, qui est source de lumière pour tout croyant.

comme le rappelle *Del Verbum* au n° 8. Rappeler les mystères du Christ avec Marie est la règle d'or d'une authentique prière ecclésiale, et l'une des attitudes fondamentales du caractère marial de l'Eglise.

En réalité, le tait que le Rosaire soit une prière contemplative est une conviction profonde, entrée également dans le simple langage du peuple. Souvent, l'énonciation des mystères de chaque jour est faite spontanément par les fidèles à travers cette simple expression. "En ce jour, nous contemplons... les mystères joyeux, ou dououreux, ou glorieux.... Toutefois, la tentation de relâcher la ferveur, le risque de rendre la répétition mécanique, l'absence d'un climat d'un rythme adapté à la récitation du Rosaire, ainsi que le mépris pour les moments nécessaires de silence, sont réels; et le rappel utile du pape engage à donner à cette prière tout l'élan et toute la ferveur de l'autenthique contemplation chrétienne. Avec un résultat surprenant, dont de nombreuses personnes ont fait l'expérience, celui de favoriser une contemplation non seulement personnelle, mais également communautaire et de faire échapper à un certain élitisme de l'esprit, le sens de la contemplation pour la rendre possible à tout le peuple saint de Dieu.

Dans la mesure où la contemplation chrétienne est un sommet de vie et la méditation et l'assimilation intérieure des mystères du Christ l'objectif de la prière, la Rose devient une école de prière, mais également une expérience de communion intime avec le Père, pour le Christ et dans l'Esprit. Il contribue à approfondir la grâce des sacrements, pour atteindre l'objectif de favoriser une vie chrétienne qui soit une assimilation des sentiments du Christ et de Marie, une communion vitale avec le Seigneur dans l'existence chrétienne, un culte spirituel et une mission apostolique.

**Une mystagogie de l'art de la prière contemplative**

Tout au long de la Lettre apostolique est offerte, illustrée et exigée avec insistance une forte élévation dans la façon de prier le Rosaire, conformément à sa nature contemplative. Pour cela, il faut évaluer de façon adéquate les possibilités et les exigences pour parvenir à une véritable prière contemplative. Le pape en ressent les

exigences et en propose les moyens, en particulier dans le troisième chapitre de la Lettre, qui est une sorte de "mystagogie" de la prière du Rosaire, une noble introduction à l'art de la prière contemplative avec le Rosaire.

Mais tentons d'illustrer certaines conditions de cette noble école contemplative.

Il faut avant tout créer un climat de confiance, de recueillement et de véritable conscience d'être en présence du Seigneur, qui est une condition préalable pour favoriser un moment intense de contemplation exigeant des orants l'élan de l'esprit et du cœur.

Dans toute la prière mariale et dans chacun de ses éléments, est exigée une attention particulière à ce que l'on dit et à qui le dit. Sainte Thérèse d'Avila, dévote du Rosaire, revendiquait déjà dans la prière orale du Notre-Père et de l'Ave Maria leur nature contemplative, à partir de la simple remarque pédagogique selon laquelle, lorsque nous prions, nous devons savoir ce que nous disons et à qui nous disons pour que notre cœur et notre esprit adhèrent pleinement à ce qu'expriment nos lèvres. L'invocation du Notre Père, la répétition de l'Ave Maria, la pause doxologique du Gloria, sont des moments qui exigent une capacité à apprécier ce que l'on dit, à goûter parfois un terme, une attitude de la prière: l'invocation du Père, la bénédiction de son nom, la recherche de son Règne, l'accueil total de sa volonté... ou la salut bénissant à Marie, l'invocation à la Sainte Mère de Dieu... ou la glorification de chacune des personnes de la Trinité. En nous laissant simplement modeler par les formules bibliques et ecclésiales, nous entrons dans une communion avec la Trinité et avec Marie, si les lèvres expriment ce que le cœur dicte ou si le cœur et l'esprit se laissent guider par ce que les lèvres prononcent. La répétition des formules, soutenue par une simple attention du cœur et de l'esprit, favorise l'approfondissement, aide à entrer dans une dimension intime, à rester, comme en contemplation, dans la conscience de vivre en communion spirituelle avec le Seigneur et la Vierge Marie.

La proposition des divers mystères est une invitation à la contemplation de ce qu'annonce la Parole de Dieu, lorsque les mystères sont précédés par un passage biblique, et de ce qu'une brève énonciation efficace résume, Marie, qui a rendu visible le mystère de Dieu invisible à travers sa maternité, est le guide de cette méditation intérieure pleine d'amour. Parfois, comme il dit souvent le pape, en contemplant le mystère du Fils avec les yeux de la Mère de Nazareth à Bethléem, d'Egypte à Jérusalem, de Cana au Calvaire, du Mont des Oliviers au Cénacle dans les mystères joyeux, lumineux, dououreux et glorieux auxquels elle a participé de près ou de loin. Mais nous pouvons également pousser l'analogie jusqu'à nous identifier aux sentiments du Christ dans la contemplation du mystère de la Mère dans certains mystères typiquement mariaux, dans lesquels Elle est protagoniste: de l'Annonciation à son Assomption et à son couronnement au ciel.

Tandis que défilent les prières de l'Ave  
(Lire la suite à la page 11)

**RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...**

## LE CHEMIN DE CROIX ORIGINE, SENS ET PORTÉE DANS L'ŒUVRE DU SALUT

(Suite de la première page)

Sauveur. Ils s'identifiaient à Jésus en parcourant son chemin de douleur et d'agonie.

Au XIV<sup>e</sup> siècle, les Franciscains s'étaient particulièrement occupés de cet exercice de piété. Au cours des grands pèlerinages à Jérusalem, ils dirigeaient des chemins de croix sur la « via dolorosa » allant du tribunal de Pilate jusqu'au calvaire de Golgotha. Ce chemin bien parcouru et fort méditatif rassemblait alors des foules de chrétiens. Pour les fidèles pauvres et malades qui ne pouvaient effectuer ce déplacement, ils imaginent et transposèrent une forme de méditation sur la passion du Seigneur.



Deuxième station

Ils confectionnèrent des séries de croix, de statues, et surtout des tableaux évoquant l'itinéraire qui a conduit le Christ au supplice.

Jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, le nombre de ces représentations ou stations a subi une certaine variation. C'est alors que les papes Clément XII et Benoît XIV statuèrent là-dessus et les fixèrent à quatorze. C'est d'eux que nous tenons le caractère actuel du chemin de croix. Depuis quelques décennies, une quinzième station tente d'apparaître. Le tombeau vide ou la résurrection vient corriger une dévotion un peu trop doloriste. C'est ainsi qu'à Lourdes par exemple, il y eut, en 1958, la construction d'un chemin de quinze stations. Ainsi se répand l'usage d'achever cette dévotion avec Marie dans l'espérance de la résurrection. Notons que, jusqu'à une période très récente, le pape Jean-Paul II conduisait, en personne, au Vatican, le chemin de croix tous les vendredis saints.

### SENS ET PORTÉE DU CHEMIN DE CROIX

Le chemin de croix a comme objectif premier de nous unir davantage au mystère de la passion du Christ. Il est un excellent moyen de méditer "pas à pas" la souffrance du Seigneur et de faire naître en nous les sentiments qui furent ceux de Jésus-Christ. Joignant le geste à la parole, tout notre être dans son cœur et son esprit peut entrer dans le cortège qui accompagnait le supplicié jusqu'à son crucifiement. Il nous permet ainsi de nous associer à la voie douloureuse du Christ et constitue une vraie méthode



Troisième station

active où le geste forge le cœur et l'introduit au centre de la rédemption. C'est pourquoi un accent particulier est mis sur cet exercice pendant le carême. Il s'inscrit dans la dialectique d'aide à la conversion.

L'exercice du chemin de croix comporte par ailleurs 14 fruits qui sont :

1. la soumission ;
2. la douleur ;
3. la résignation ;
4. la persévérance ;
5. l'amour de Jésus ;
6. l'amour de la croix ;
7. l'obéissance ;
8. le pardon des injures ;
9. la charité ;
10. l'espérance ;
11. la foi ;
12. la grâce de Dieu ;
13. la haine du péché ;
14. la pureté du cœur.



Quatorzième station



Onzième station

Dans la tradition de l'Église, les différents papes ont associé au chemin de croix les indulgences<sup>(1)</sup> suivantes :

1 — indulgence pléniaire à chaque fois que l'on fait le chemin de croix ;

2 — une autre indulgence pléniaire si l'on communique le même jour où l'on fait le chemin de croix, ou si l'on communique tout au long du mois durant lequel on a fait dix fois le chemin de croix ;

3 — indulgence de dix années pour chacune des stations si, pour un motif plausible, on n'a pas pu achever le chemin de croix.

Il faut pour les gagner :

- parcourir chacune des stations, à moins que la grande foule ne le permette pas ;
- méditer, chacun selon sa capacité, la passation du Sauveur.



Douzième station

Tels sont le sens, la portée et les bénéfices du chemin de croix auquel nous sommes tous invités et particulièrement durant le carême.

Seigneur Jésus, daignez nous fortifier dans nos faiblesses, afin qu'après vous avoir suivi courageusement sur le chemin du calvaire, nous puissions y goûter les fruits délicieux de l'arbre de vie et devenir éternellement heureux avec vous.

Ô Marie, Mère de douleur, obtenez-nous cet ardent amour avec lequel vous avez accompagné Jésus-Christ sur la sainte montagne et cette fermeté que vous avez fait paraître au pied de la croix afin que nous y demeurions constamment avec vous et que rien ne puisse nous en séparer.

### BIBLIOGRAPHIE

- Dom Gaspar Lefèvre : *Missa dominical et vespéral 1941*.
- Revue *La Vie spirituelle*, mars-avril 1987.
- Théo.

### NOTES

(1) L'indulgence est la remission devant Dieu, de la peine due pour les péchés déjà pardonnés que le fidèle bien disposé obtient à certaines conditions déterminées. Elle est partielle quand elle libère partiellement ou pléniaire lorsqu'elle libère totalement de la peine due pour le péché. (cf. C.E.C n°1477).

Séminalistes  
Arnaud Ahouangonou &  
Roland Kpadounou

## RENDEZ-VOUS POUR 2004 AU SANCTUAIRE «NOTRE-DAME DE LA PAIX»

Chaque année, au sanctuaire «Notre-Dame de la Paix» de Bembéréké, les chrétiens des diocèses de N'Dali et de Parakou se rassemblent pour leur pèlerinage interdiocésain. Cette année, le pèlerinage eut lieu le 16 février 2003. Très tôt et dans les deux diocèses, l'organisation dudit pèlerinage avait occupé plus d'un. Encore une fois, le sanctuaire Notre-Dame de la Paix draina du monde. Les chrétiens, soutenus par les deux évêques, les prêtres, les religieux et religieuses y allèrent prier et implorer la grâce divine par Marie, notre mère, notre avocate de toujours.

La célébration eucharistique, sommet de ce pèlerinage, commença vers 10 heures. Elle fut concelebrée par Leurs Excellences Nosseigneurs Martin Adjou-Moumouni, évêque de N'Dali, Fidèle Agbatchi, archevêque de Parakou et une quarantaine de prêtres. Présidée par Mgr. Adjou-Moumouni, cette célébration eucharistique fut animée par les chorales bariba de fombouré, nago de Guéma (Parakou), adjugan de la cathédrale Saints-Pierre et Paul (Parakou) et les séminaristes du séminaire Notre-Dame de Fatima, sis à Parakou. L'Évangile fut lu dans les langues : bariba, fon, yoruba, ditamari, peul et anglaise.

Dans son homélie de circonstance, Mgr. Fidèle Agbatchi salua en premier lieu Mgr. Adjou-Moumouni et ensuite tous les pèlerins qui ont laissé leurs occupations respectives : responsabilités, leçons, devoirs, parents et amis pour venir à l'école de Marie en vue de l'annonce du Christ. Il développa ensuite le thème du pèlerinage : «À l'École de Marie, connaître et annoncer le Christ». Jean-Paul II s'était déjà appesanti sur le même thème alors qu'il parlait de Notre-Dame du Rosaire.

La célébration eucharistique de ce 16 février, riche en leçon, fut suivie d'un autour de 12h30mn par la déclamation d'un poème en l'honneur de la Vierge Marie.

Juste le temps du déjeuner et les pèlerins consacrèrent une heure d'horloge à l'adoration du Saint Sacrement.

Par des mots de remerciement, Mgr. Adjou-Moumouni clôture cette 21<sup>e</sup> édition. Dans la joie et l'espérance, le rendez-vous est pris pour le pèlerinage de 2004 au sanctuaire Notre-Dame-de-la-Paix à Bembéréké.

Parakou, 27 février 2003

Blaise Tatwo  
Séminaire Notre-Dame de Fatima  
Parakou

**DES JOURS... L'AFRIQUE ET LE MONDE AU FIL DES JOURS... L'AFRIQUE ET LE****UN PASSPORT AFRICAIN UNIQUE**

Un colloque de l'UNESCO sur «l'Afrique face aux fléaux du racisme, de la discrimination, de la xénophobie» préconise l'instauration d'un passeport unique africain et la création, au sein de l'union africaine, d'un bureau des Africains de la diaspora. Une vingtaine d'experts de plusieurs pays africains composés d'universitaires et de représentants d'organisations du système des Nations unies ont participé à cette rencontre, qui s'est tenue du 13 au 15 février 2003 à Dakar.

Au terme de leurs travaux, les participants ont lancé un appel aux organisations internationales, à la société civile africaine et aux gouvernements du continent pour développer la recherche sur les formes de racisme, de xénophobie et des pratiques discriminatoires du passé, ainsi que sur les réponses africaines à ces maux. L'Afrique, ont-ils souligné, a aussi ses solutions propres pouvant aider à résoudre ses problèmes. Ils ont demandé un renforcement des structures de recherches en place dans les universités et leur mise en réseau. Ils ont également suggéré l'amélioration des cadres juridiques nationaux de protection des victimes d'actes de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et d'intolérance.

Interrogé, à l'issue des travaux par le correspondant de l'Apic, l'Ivoirienne Tannella Boni, professeur de philosophie à l'université de Cocody (Abidjan), a estimé que pour lutter contre le racisme, la xénophobie et toute forme de discrimination, il faut d'abord en montrer les causes. Le colloque a relevé que ces causes ont souvent

pour origines, les questions politiques et économiques qui sont «répandues en Afrique et dans le monde». «Nous nous sommes attardés sur des cas spécifiques de la Côte d'Ivoire, de l'Afrique du Sud, entre autres pour montrer que ces causes peuvent être parfois très profondes», a-t-elle ajouté.

Pour sa part, Philippe Ntahombaye, enseignant à l'université de Burundi, s'est félicité des conclusions de la rencontre. «Si elles sont appliquées, elles permettront de mener des actions de lutte contre les idéologies de racisme, d'intolérance, de xénophobie qui minent, non seulement l'Afrique, mais aussi le reste du monde», a-t-il déclaré à l'Apic.

**UN FLÉAU UNIVERSEL**

Le Russe Sergueï Lazarev, directeur par intérim de la division des Droits de l'Homme à l'UNESCO, a souligné pour sa part que «aucun pays au monde n'est exempt de manifestation de racisme et de xénophobie». Pour lutter contre ces genres de maux et les exclure complètement de l'esprit humain, il faut commencer par le niveau le plus bas, c'est-à-dire en inculquant aux enfants dès l'école, les notions de tolérance et de paix.

Pour l'avocat sénégalais, El Hadj Guissé, expert de l'ONU sur les droits de l'homme, les Africains ne sont pas racistes; et ils acceptent les autres. «Mais, quand nous allons ailleurs, ou que les autres viennent s'installer chez nous en vase clos, ils sont très racistes et ont des pratiques discriminatoires.

taires extrêmement graves et qui nous amènent parfois à nous interroger s'ils ne violent pas nos propres lois contre le racisme et la xénophobie» ?

Le colloque de Dakar s'intègre dans le suivi de la conférence mondiale de fin mars à début 2001 à Durban (Afrique du Sud) sur le racisme, la xénophobie, la discrimination et l'intolérance. Il avait pour buts de faire le point sur les stratégies nationales et les actions entreprises depuis lors dans les pays africains. L'identification des

priorités à retenir dans le développement de la nouvelle stratégie de l'UNESCO dans ce domaine.

Un colloque sur le même thème a déjà eu lieu en Bangkok. Il sera suivi d'un troisième du genre à Moscou, à une date non encore fixée. À l'issue de toutes ces conférences, l'UNESCO élaborera un plan d'action général visant à combattre les pratiques du racisme, de la xénophobie et de l'intolérance dans le monde.

(Apic / ibc / sh)

**LE ROSAIRE, PRIÈRE CONTEMPLATIVE**

*(Suite de la page 9)*

Maria, l'esprit et le cœur sont invités à fixer le regard sur les mystères énigmatiques, presque en les revivant, parfois de façon pédagogique, avec la mémoire du passage évangelique s'y référant, en certaines occasions, avec une saine pédagogie, en invitant à contempler une image du mystère, en intériorisant toujours dans le cœur le mystère que nous nous approprions à présent de façon subjective pour qu'il devienne nôtre. Et, étant donné que les mystères du Christ et de Marie sont des moments de leur vie, l'invitation que chaque mystère du Rosaire nous révèle est celle de tourner le regard vers le visage même du Christ et de Marie. Et de le faire à travers l'une des formules simples de la prière contemplative, ce que sainte Thérèse d'Avila exprimait à travers la formule mystique concise: «dès regards par le Seigneur avant même que nous ne puissions tourner notre regard vers lui: "Attention, il te regarde!" ("Mira que te mira" en espagnol: *Libro de la Vida*, chap. 13, 22). Car, tandis que nous tournons un regard contemplatif vers Jésus, nous sommes surpris par le même regard du Seigneur qui s'adresse à nous, tout comme, d'ailleurs, nous demandons à Marie dans le *Salve Regina* de tourner vers nous son regard miséricordieux.

De la même façon que la célèbre formule de la "lectio divina", invite à accomplir un parcours logique de prière chrétienne, selon les quatre degrés de la "lectio, meditatio, oratio, contemplatio", le Rosaire nous offre l'opportunité d'une "lectio" concentrée du mystère; elle nous prépare à une brève méditation intérieure; elle fait jaillir le "toi" de l'oraison, comme une prière adressée au Père ou adressée à Marie, ou bien se résout dans la doxologie tripartite du Gloria final de chaque dizaine d'Ave Maria; elle laisse dans le cœur la synthèse du regard synthétique du Seigneur. Être proches de Dieu à travers la contemplation favorise chez les personnes en prière un regard vers l'homme, le monde, l'Eglise, avec les mêmes sentiments du cœur maternel de la Vierge. C'est pourquoi, parfois, comme il plaisait à Jean XXIII, chaque mystère du Rosaire peut être pris avec une intention particulière qui nous rappelle à l'actualité de l'Eglise et du monde. Comme le suggera également Jean-Paul II lorsqu'il nous exhorte à prier le Rosaire pour la paix dans le monde et pour la famille.

**LA MONTÉE DE LA CONTEMPLATION ET LA DESCENTE DU SERVICE**

Si la contemplation conduit à pénétrer dans le mystère de Dieu comme au terme d'une montée, à partir de Dieu, elle contemple également le monde et la vie avec même regard divin pour accomplir une descente du sommet du monde de la contemplation, comme l'indique également la logique du quatrième mystère lumineux, qui est la Transfiguration du Seigneur. Être proches de Dieu à travers la contemplation favorise chez les personnes en prière un regard vers l'homme, le monde, l'Eglise, avec les mêmes sentiments du cœur maternel de la Vierge. C'est pourquoi, parfois, comme il plaisait à Jean XXIII, chaque mystère du Rosaire peut être pris avec une intention particulière qui nous rappelle à l'actualité de l'Eglise et du monde. Comme le suggera également Jean-Paul II lorsqu'il nous exhorte à prier le Rosaire pour la paix dans le monde et pour la famille.

Ainsi, le Rosaire devient une prière contemplative du mystère de Dieu et du

mystère de l'homme, comme le pape le propose au n° 25, et une prière ecclésiale d'intercession pour les besoins de l'humanité, comme le font certains groupes en récitant le Rosaire missionnaire avec une dizaine d'Ave pour chaque continent. La sensibilité des orants, les nécessités du présent, l'harmonisation avec les mystères médiés peuvent offrir de nombreuses suggestions pour cette prière qui devient de cette façon contemplative et apostolique, avec la force missionnaire de la louange et de l'intercession qui sont inscrites dans les prières mêmes du Notre-Père et de l'Ave Maria, en particulier dans la dernière partie du salut à la Vierge: "priez pour nous, pauvres pécheurs..."

La nature contemplative du Rosaire nous révèle également l'une de ses valeurs les plus authentiques. La prière dans la vie chrétienne accompagne le chemin spirituel du chrétien au cours de ses journées lumineuses et au cours de ses nuits obscures, dans les moments de participation à la joie de la présence et dans la croix de l'absence. Mais le chemin du chrétien n'est autre que le chemin de Christ lui-même et la vie spirituelle, avec ses luttes et ses grâces, est la vie du Christ en nous, sous la direction de l'Esprit Saint. La dimension contemplative du Rosaire accompagne donc le chemin chrétien de la perfection qui est la "Via Christi" et la "Via Mariana". Une vie riche de communication avec Dieu et de service généreux aux frères.

Ce qui nous est offert par la révélation et la célébration liturgique, en particulier dans le cadre de l'année liturgique, peut être intériorisé par l'année également chaque jour, en harmonie avec notre pèlerinage sur les sentiers du temps au moyen de la prière du Rosaire. Sa nature à la fois personnelle et ecclésiale, la possibilité de le réciter ensemble, unis au nom du Seigneur et bénéficiant de sa présence, l'engagement qu'il nous offre de nous aider à parcourir ensemble ce chemin, le rendent particulièrement adapté à une spiritualité de notre temps qui est à la fois personnelle et communautaire:

Nombreux sont les biens que nous pouvons recevoir de cette vision renouvelée que le pape nous offre de la plus populaire des prières mariales. C'est pourquoi les exigences spirituelles qu'elle comporte sont grandes. C'est également pourquoi il faut toujours favoriser la qualité de sa récitation et éventuellement une célébration plus solennelle à partir de la qualité théologale de la prière même, c'est-à-dire l'engagement et le don d'une prière contemplative.

Pour toutes ces raisons, le pape peut conclure son exposition avec ce dernier et précieux rappel, qui est une confirmation de ce que nous avons tenté d'illustrer: "Ce qui a été dit jusqu'ici exprime amplement la richesse de cette prière traditionnelle, qui a la simplicité d'une prière populaire, mais aussi la profondeur théologique d'une prière adaptée à ceux qui perçoivent l'exigence d'une contemplation plus mûre" (n° 39).

R. P. Jesús CASTELLANO CERVERA

**LE PRESTIGE DU DRAPEAU NATIONAL**

*(Suite de la page 6)*

Le pape, comme ce fut, le cas par exemple, à Lourdes en juillet 1981 pour un grand Congrès eucharistique international, on me demandait souvent: «vous êtes originaire d'où? — Quel est votre pays?» Spontanément, je répondais d'abord: «Je suis Béninois — ma terre natale s'appelle le Bénin (Dahomey autrefois) en Afrique Occidentale, situé au bord de l'Océan Atlantique... C'est le pape qui m'a envoyé parmi vous».

Le Bénin et le pape ne faisaient qu'un en ma personne, en mon cœur et en mon mandat...

«Que ma langue se colle à mon palais si jamais je perds ce double souvenir».

D'une part, trois couleurs: le vert, le rouge, le rouge pour le Bénin. Il y a d'autre part deux couleurs: le blanc et le jaune pour le Vatican.

Le jaune leur est commun dans la flamme de leur symbiose amicale et fraternelle.

Heureux ceux qui, hommes et peuples, s'unissent ainsi pour construire ensemble, la paix, de façon complémentaire et féconde!

Mais ce n'est pas d'abord pour des raisons d'intérêt personnel — mariages, alliances... — que notre attitude d'homme et de citoyen doit demeurer toujours digne et honorable.

L'hymne qui accompagne dans les écoles la levée du drapeau national porte

et propose toujours un message de grandeur et un appel à croire et à créer, avec nos frères et sœurs, des liens floraux jour renouvelés pour la paix, la concorde et l'espérance.

9— Enfin, il ne me semble pas inutile de rappeler ces vérités à nous-mêmes et à nos compatriotes, surtout en ce moment où nous nous préparons à des élections législatives nationales. Etre des parlementaires, garants de notre démocratie, de notre indépendance et de notre souveraineté n'aurait laisser personne indifférent ou réticent.

J'en vu partout dans le monde que le véritable d'un pays siège toujours sous l'ombre tutélaire du drapeau national.

Mais le devoir préalable de l'éducation, de la formation des consciences, de l'éveil au sens élevé du civisme, de la sensibilisation au bien commun et du respect envers les personnes, relève de la responsabilité fondamentale et irremplaçable des parties politiques. Rien ne peut se bâtrir de solide et de durable dans l'improvisation ou l'impréparation.

10 — "Enfants du Bénin, mettons-nous debout", non seulement pour chanter, mais encore pour faire en sorte qu'à l'horizon, grâce à Dieu et grâce à nous, se lève "une Aube Nouvelle" plus lumineuse et plus prophétique que jamais, sur notre cher pays!

— B. CARD. GANTIN  
Cotonou, le 07 / 03 / 03

Ainsi, le Rosaire devient une prière contemplative du mystère de Dieu et du

## NATION

## RELEVE DES CONCLUSIONS

(Suite de la page 7)

tions communes et les revendications spécifiques.

Les revendications communes sont celles partagées par l'ensemble des organisations syndicales des enseignements primaire, secondaire, technique et professionnel, tandis que les revendications spécifiques sont celles propres à chaque ordre d'enseignement, à une organisation syndicale ou à un groupe de syndicats.

**II — Les revendications communes** sont relatives à:

2.1 La parution diligente des actes administratifs (nominations, titularisations, avancements d'échelons et de grades, rédassements, etc.)

Il a été retenu de renforcer les effectifs de la commission créée à cette fin au niveau du ministère de la Fonction publique, du travail et de la réforme administrative en vue d'accélérer la parution desdits actes.

2.2. Le paiement des rappels découlant des reclassements de C1 à B3, de B3 à B1, de B2 à B1, de B1 à A3 et de A2 à A1.

Ici également, il a été retenu de renforcer les effectifs de la commission créée au ministère des Finances et de l'économie à cet effet en vue d'accélérer le traitement et le paiement desdits rappels. Le paiement ayant déjà démarré, il devra se poursuivre le lundi 10 mars 2003.

Le délai fixé pour la parution des actes et l'apurement de tous les rappels en cours de traitement est fixé au 31 mars 2003, mais à condition, à la demande de l'Administration, que soient évités d'autres mouvements de débrayage dans les deux ministères concernés.

2.3. Paiement des rappels découlant des divers déblocages d'indice.

Le verrou qui constitue la loi de finances de 1987 qui rend inéligibles certains dossiers de rappels devra être sauté afin de permettre l'apurement, entre autres, des rappels liés aux divers reversements de C1 à B3, de B3 à B1, de B2 à B1, de B1 à A3, de A3 à A2 et de A2 à A1.

A cet égard:

2.3.1: le gouvernement s'est engagé à introduire un projet de loi rectificative à l'Assemblée Nationale par procédure d'urgence;

2.3.2: ledit projet de loi devra être déposé à l'Assemblée nationale le 30 avril 2003 au plus tard;

2.3.3: une commission mixte (administration/centrales syndicales) sera mise sur pied aux fins de proposer au gouvernement, le 30 avril 2003 au plus tard, les modalités de paiement des montants dus à chacun des ayants droits, étant entendu par ailleurs que l'incidence financière induite par cette loi rectificative pour l'ensemble des agents permanents de l'Etat est déjà calculée par le ministère des finances et de l'économie;

2.4: Le décrochage de l'enseignement des autres secteurs.

Au sujet de cette revendication dont le principe est accepté, il a été admis que:

2.4.1 la commission interministérielle créée par arrêté n° 018/MFPTRA/MEPS/METFP/MESRS/MFE/DC/SG du 28 février 2002 poursuive et achève ses travaux sur la base de la nouvelle orientation, (c'est-à-dire le décrochage effectif et non la participation des organisations syndicales);

2.4.2 : cette commission dépose le rapport de ses travaux d'ici à un (01) mois.

2.5 : L'étude du dossier relatif au régime indemnitaire applicable aux enseignants, suite à l'adoption par le conseil des ministres des travaux de la commission interministérielle objets de l'arrêté n° 184/MFPTRA/MEPS/METFP/MFE/MSP/DC du 04 décembre 2001.

2.5.1 : Le principe d'une commission interministérielle comprenant le ministère des finances et de l'économie, le ministère de la fonction publique, du travail et de la réforme administrative, le ministère des enseignements primaire et secondaire et le ministère de l'enseignement technique et de la formation professionnelle a été accepté;

2.5.2 : cette commission a jusqu'au 31 mars 2003 pour rendre compte de sa mission.

2.6 : La finalisation du texte devant fixer le régime d'emploi des agents contractuels de l'Etat.

2.6.1 : il a été demandé à la commission interministérielle déjà en charge du dossier d'accélérer ses travaux et ce, avec la participation effective des représentants des organisations syndicales membres;

2.6.2 : lesdits travaux devront être achevés le 20 mars 2003 au plus tard.

2.7 : La revalorisation du point d'indice.

En ce qui concerne la revendication relative à la revalorisation du point indiciaire, le chef de l'Etat a fait observer que le gouvernement ne peut accéder à cette demande étant entendu que l'incidence financière qui en découlerait n'est pas prévue au budget général de l'Etat voilà en décembre 2002.

2.8 : L'aménagement des effectifs de la fonction publique, notamment ceux du secteur de l'enseignement.

Ce problème a été couplé avec celui des besoins pressants de formation et dont il importe d'en faire le point afin de cerner de plus près la manière de les résoudre.

2.9 : Les atteintes aux libertés syndicales

Le règlement des contentieux relatifs à des affectations arbitraires et autres atteintes aux libertés syndicales pour faire de grève incombe à chaque ministre concerné.

IV — S'agissant des revendications spécifiques, un consensus s'est dégagé pour laisser leur discussion et leur

résolution se poursuivre respectivement sous l'autorité du ministre des enseignements primaire et secondaire et du ministre de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, en liaison avec le ministre des finances et de l'économie et le ministre de la fonction publique, du travail et de la réforme administrative.

Sur ce, il a invité les enseignants à reprendre les activités pédagogiques dès le lundi 10 mars 2003.

Fait à Cotonou, le 07 mars 2003

Out signé,

Pour le gouvernement,  
Sylvain Akindé (MFPTRA a.i.)

Lazare Séhouéto (MFE Ministre intérimaire)

Bruno Amoussou (MECCAG-PD)

Jean Bio Chabi Orou (MEPS)  
(MESRS Ministre intérimaire)

Pour les syndicats des personnels enseignants,

Martin Bakary (SYNEMP)

Paul Essi Iko (SYNAPRIM)

Laurent Cakpo-Bessé (SYNEP-BENIN)

Michel Kissi (SNIA-EP)

Bonou Aboudou (SEMP-BENIN)

Hippolyte Enohéran (SYNALINAB)

Gélibidji Ledji (SYNERE)

Léandre F. Sagbo (OSIAB)

Joseph Sénoù (CNIB)

Jacob Dagan (SYNIEPD)

Bahatounde Caitano (SYNEC)

Jean-Pierre Koucou (SYNECOB)

Jules Guézodje (SYNSTP)

Gaston Azouna (SYNAPES)

Thomas K. Cakpo (SYNAPROLYC)

Léopold Viderot (SNES-BL)

Pépin Siméon (SYNPROCER)

Kohoui Hessou (Les BASES)

Valère O. Dotonou (UNES-BENIN)

Célestin Ayidegnon (SYNECSGTP)

Marcel Dossou (SYNECL-CLP)

Martin Agnidé (SNETP)